



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

COLOMBUS

9 janvier 2026

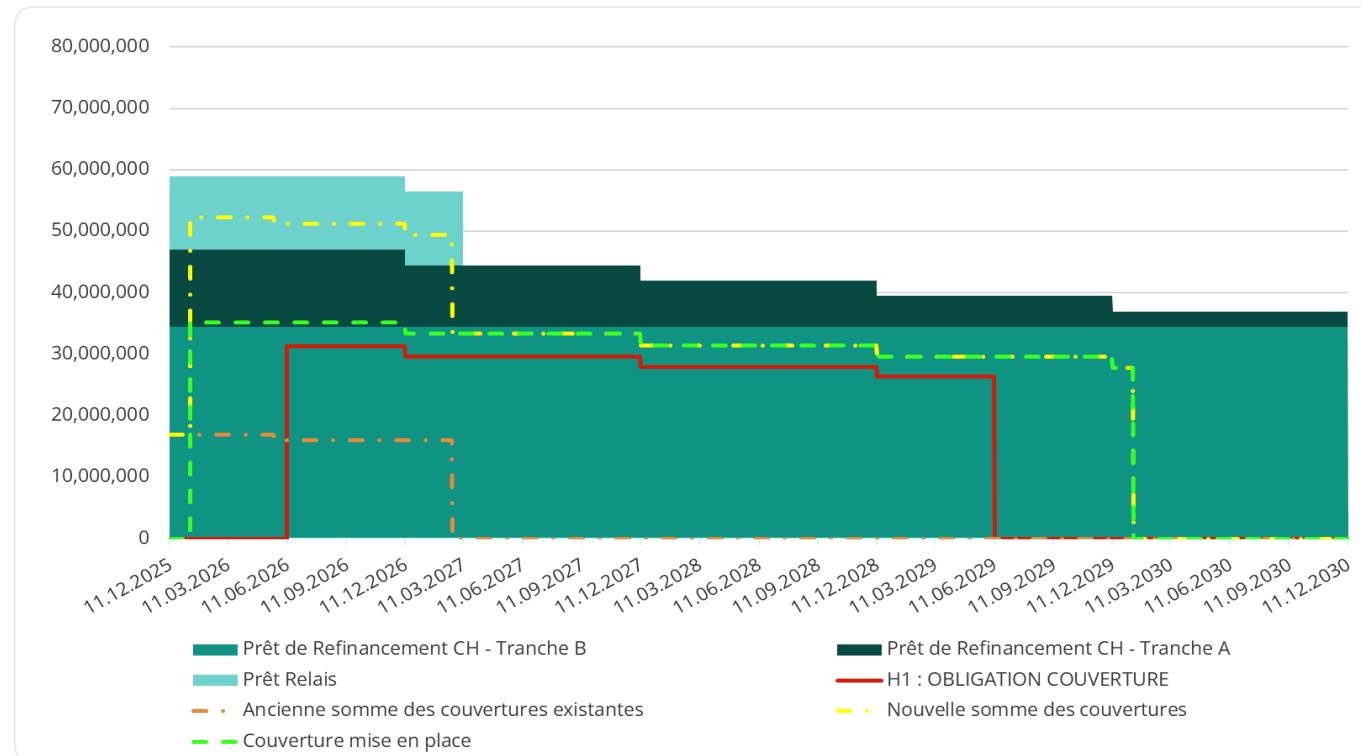


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Colombus Holding SAS

EXECUTIVE NOTE COLOMBUS HOLDING

- **Stratégie de couverture mise en place** : Cap 2.25% - 75% du prêt de refinancement, du 12/01/2026 au 14/01/2030
- **Banque de couverture** : BNP
- **Prime lissée de la couverture** : 0.3550%
- **Equivalent en € de la prime lissée** : 465'538€
- **Honoraires Kerius Finance** : 15'000€
- **Economies totales réalisées (CH + CH2)** : 205'281€ (123'088€ + 82'193€)

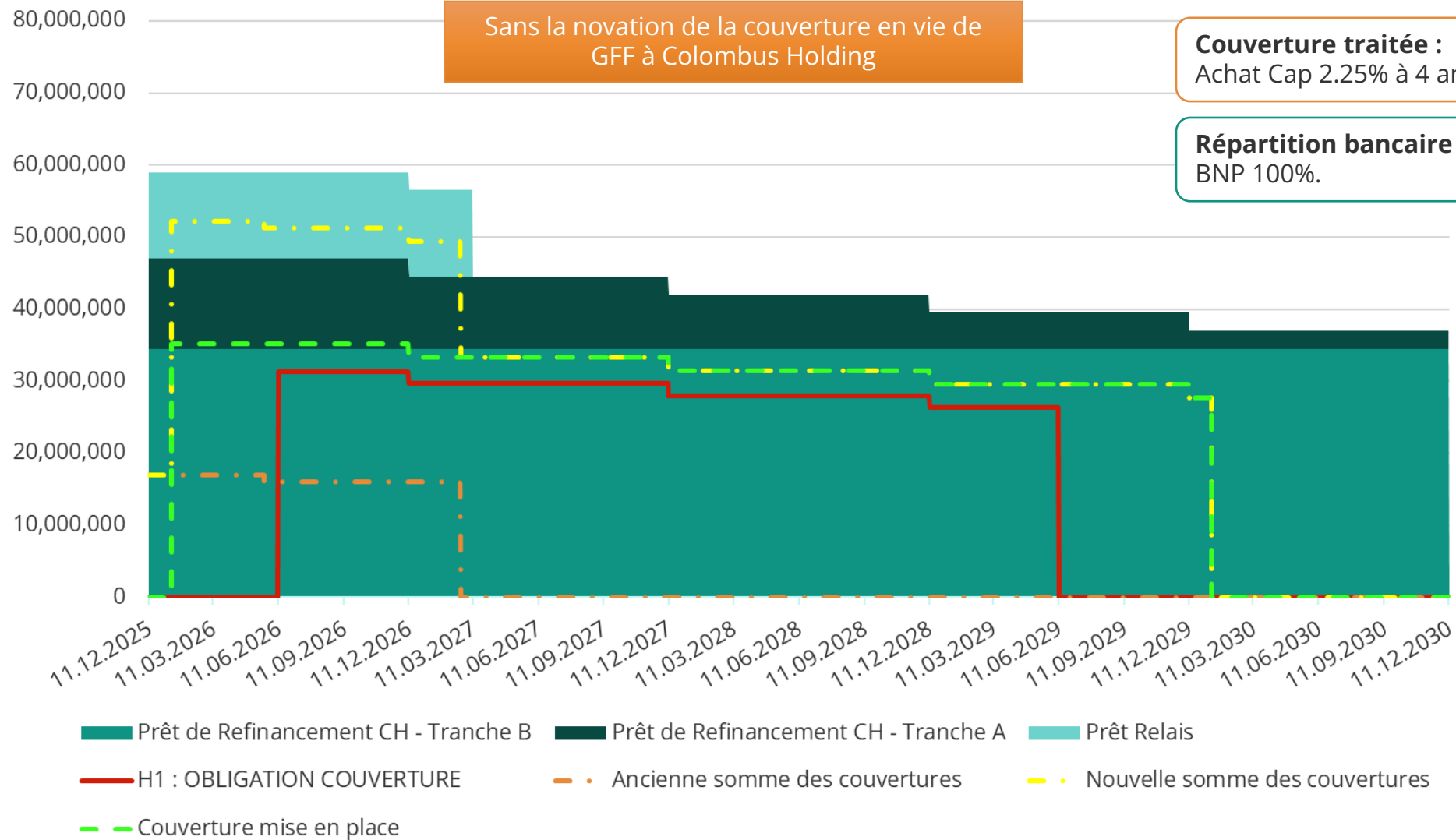


Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que les rapports de valorisation sont disponibles à la demande.

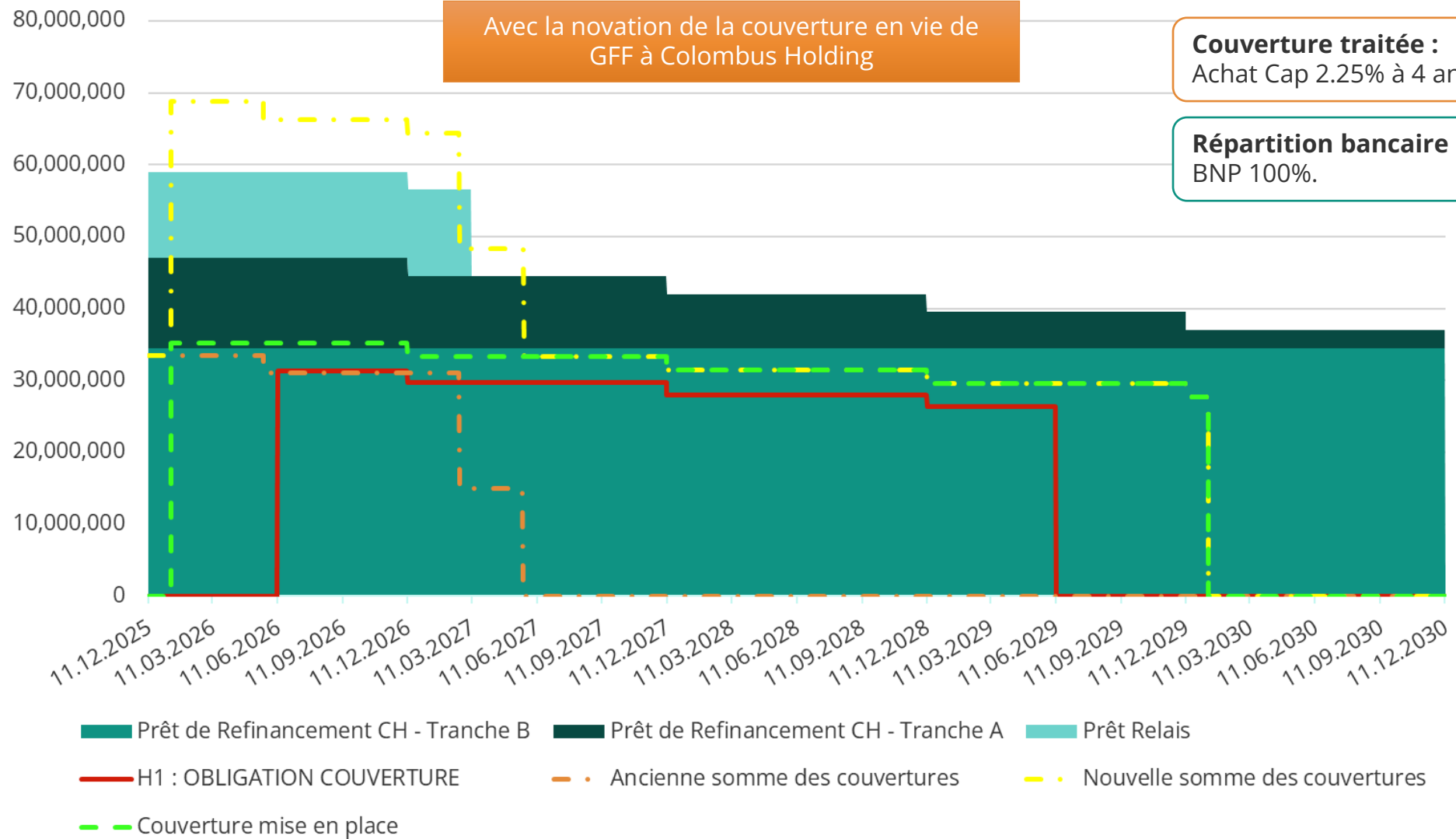
Résumé des décisions prises – Columbus Holding

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 4 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2.25% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte en complément des couvertures existantes. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- Les anciennes couvertures ont été conservées car elles correspondent à l'objectif de couverture.

Cartographie après nouvelle couverture – Columbus Holding



Cartographie après nouvelle couverture – Columbus Holding



Caractéristiques des dettes – Columbus Holding

Financements :

Prêteurs : BNP Paribas, CA INDOSUEZ, CAISSE D'ÉPARGNE, La Mondiale Retraite Supplémentaire, SURAVENIR.

Prêt Relais 1 de €12'000'000, tiré le 11/12/2025, amortissement in fine, échéance le 11/03/2027, floor 0% sur Euribor 3 mois + **2,20%** (2 premières périodes d'intérêt), **2,50%** (2 périodes d'intérêt suivantes), **3,50%** (dès la 5^{ème} période d'intérêt).

Prêt de Refinancement CH de €47'000'000, tiré le 11/12/2025, composé d'une :

- **Tranche A** : €12'500'000, amortissement annuel linéaire, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.
- **Tranche B** : €34'500'000, amortissement In fine, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,10%.

Obligation de couverture :

Chaque Emprunteur s'engage à conclure, renouveler ou étendre avec une ou plusieurs Banques de Couverture, au plus tard dans un **délai de six (6) mois à compter de la Date de Réalisation**, un ou plusieurs contrats de couverture des risques de variation de taux d'intérêt permettant de **couvrir au moins deux tiers de :**

(i) concernant Columbus Holding, l'Encours du Prêt de Refinancement CH ;

pour une période de trois années à compter de la date de conclusion du premier desdits Contrats de Couverture et (y) **contre une augmentation de l'EURIBOR de plus de cent-quatre-vingt-dix (190) points de base** par rapport à l'EURIBOR existant à la Date de Signature.

→ 11/06/2026

Banque de couverture : BNP.

Couvertures existantes :

COLOMBUS HOLDING :

Cap 2% PALATINE, départ 22/02/2024, échéance 22/02/2027, amortissement spécifique, notionnel **€18'000'000. Prime lissée de 1,10%.**

GFF :

Cap 2% NATIXIS, départ 22/08/2024, échéance 24/05/2027, amortissement spécifique, notionnel **€8'000'000. Prime lissée 0,9025%**

=> **Novation vers Columbus Holding**

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée – Columbus Holding

Cap à prime lissée :

Banque : BNP

Cours d'exercice : 2.25% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 09/01/2026

Date de début : 12/01/2026

Date de fin : 14/01/2030

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €35'250'000 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 14/01/2030 : **0.3550%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€465'538**.

Primes à payer – Columbus Holding

Couverture BNP

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
08.01.2026	12.01.2026	11.03.2026	11.03.2026	35,250,000	20,161	-445,377
09.03.2026	11.03.2026	11.06.2026	11.06.2026	35,250,000	31,980	-413,398
09.06.2026	11.06.2026	11.09.2026	11.09.2026	35,250,000	31,980	-381,418
09.09.2026	11.09.2026	11.12.2026	11.12.2026	35,250,000	31,632	-349,786
09.12.2026	11.12.2026	11.03.2027	11.03.2027	33,375,000	29,620	-320,166
09.03.2027	11.03.2027	11.06.2027	11.06.2027	33,375,000	30,279	-289,887
09.06.2027	11.06.2027	13.09.2027	13.09.2027	33,375,000	30,937	-258,950
09.09.2027	13.09.2027	13.12.2027	13.12.2027	33,375,000	29,949	-229,001
09.12.2027	13.12.2027	13.03.2028	13.03.2028	31,500,000	28,267	-200,734
09.03.2028	13.03.2028	12.06.2028	12.06.2028	31,500,000	28,267	-172,467
08.06.2028	12.06.2028	11.09.2028	11.09.2028	31,500,000	28,267	-144,200
07.09.2028	11.09.2028	11.12.2028	11.12.2028	31,500,000	28,267	-115,933
07.12.2028	11.12.2028	12.03.2029	12.03.2029	29,625,000	26,584	-89,349
08.03.2029	12.03.2029	11.06.2029	11.06.2029	29,625,000	26,584	-62,765
07.06.2029	11.06.2029	11.09.2029	11.09.2029	29,625,000	26,876	-35,888
07.09.2029	11.09.2029	11.12.2029	11.12.2029	29,625,000	26,584	-9,304
07.12.2029	11.12.2029	14.01.2030	14.01.2030	27,750,000	9,304	0

Prime lissée

0.3550%

Total à payer

465,538



COLOMBUS

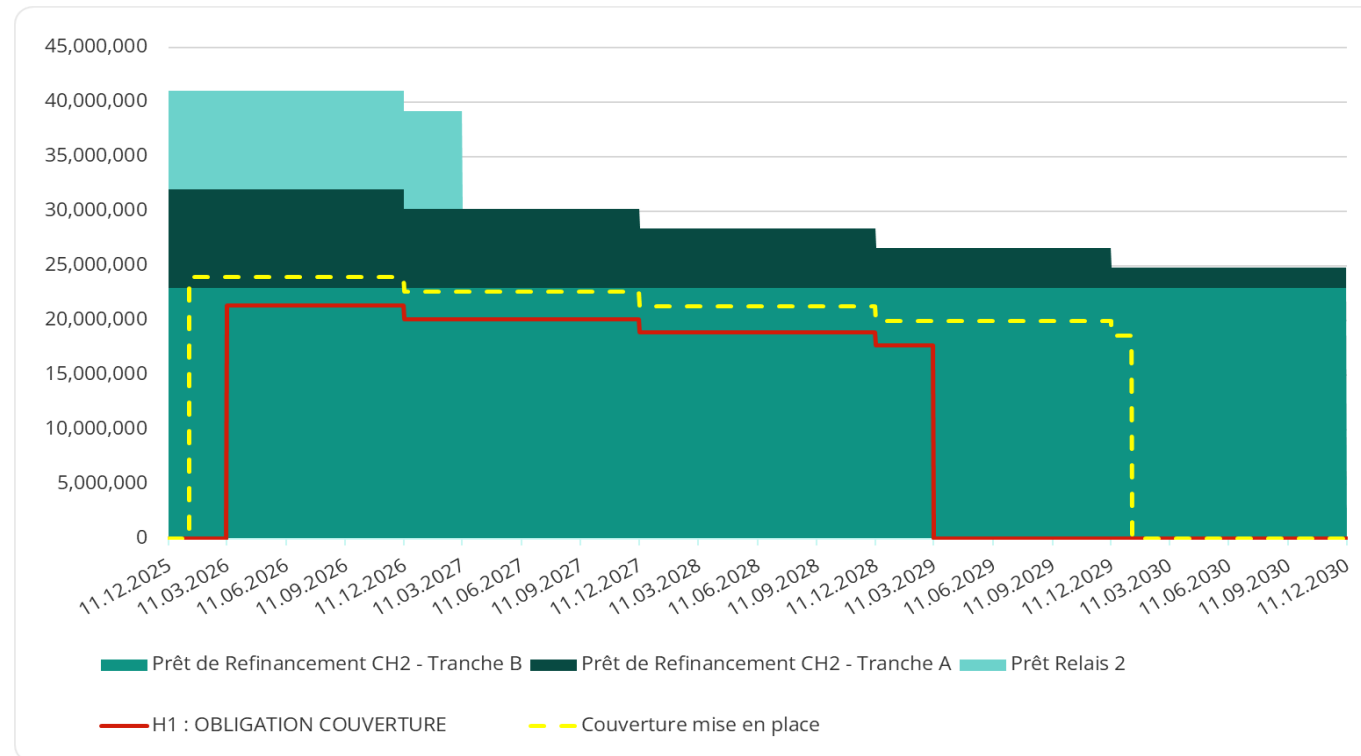
Tableaux d'amortissement – Columbus Holding

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt de Refinancement CH - Tranche A		Prêt de Refinancement CH - Tranche B		Prêt Relais		TOTAL DETTE	COUV. EXISTANTE Cap 2% Columbus - Palatine	COUV. EXISTANTE Cap 2% GFF - Natixis	Ancienne Somme des couvertures	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVER- TURE	Minimum restant à couvrir	Nouvelle somme des couvertures	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD									
11.12.2025	12.01.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	33,500,000	0
12.01.2026	23.02.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	68,750,000	35,250,000
23.02.2026	11.03.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	68,750,000	35,250,000
11.03.2026	22.05.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	68,750,000	35,250,000
22.05.2026	11.06.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000		0	0	66,250,000	35,250,000
11.06.2026	24.08.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	66,250,000	35,250,000
24.08.2026	11.09.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	66,250,000	35,250,000
11.09.2026	23.11.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	66,250,000	35,250,000
23.11.2026	11.12.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	66,250,000	35,250,000
11.12.2026	22.02.2027	2,500,000	10,000,000	0	34,500,000	0	12,000,000	56,500,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	29,666,667	0	64,375,000	33,375,000
22.02.2027	11.03.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	12,000,000	56,500,000	0	15,000,000	15,000,000	66.67%	29,666,667	14,666,667	48,375,000	33,375,000
11.03.2027	24.05.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	12,000,000	0	44,500,000	0	15,000,000	15,000,000	66.67%	29,666,667	14,666,667	48,375,000	33,375,000
24.05.2027	11.06.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	33,375,000	33,375,000
11.06.2027	11.09.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	33,375,000	33,375,000
11.09.2027	11.12.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	33,375,000	33,375,000
11.12.2027	11.03.2028	2,500,000	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	31,500,000	31,500,000
11.03.2028	11.06.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	31,500,000	31,500,000
11.06.2028	11.09.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	31,500,000	31,500,000
11.09.2028	11.12.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	31,500,000	31,500,000
11.12.2028	11.03.2029	2,500,000	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0	66.67%	26,333,333	26,333,333	29,625,000	29,625,000
11.03.2029	11.06.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0	66.67%	26,333,333	26,333,333	29,625,000	29,625,000
11.06.2029	11.09.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0		0	0	29,625,000	29,625,000
11.09.2029	11.12.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0		0	0	29,625,000	29,625,000
11.12.2029	12.01.2030	2,500,000	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	27,750,000	27,750,000
12.01.2030	12.04.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	0
12.04.2030	12.07.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	0
12.07.2030	12.10.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	0
12.10.2030	12.01.2031	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	0
12.01.2031	12.04.2031	2,500,000	0	34,500,000	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0

Colombus Holding 2 SAS

EXECUTIVE NOTE COLOMBUS HOLDING 2

- **Stratégie de couverture mise en place** : Cap 2.25% - 75% du prêt de refinancement, du 12/01/2026 au 14/01/2030
- **Banque de couverture** : BNP
- **Prime lissée de la couverture** : 0.3550%
- **Equivalent en € de la prime lissée** : 315'278€
- **Honoraires Kerius Finance** : 15'000€
- **Economies totales réalisées (CH + CH2)** : 205'281€ (123'088€ + 82'193€)

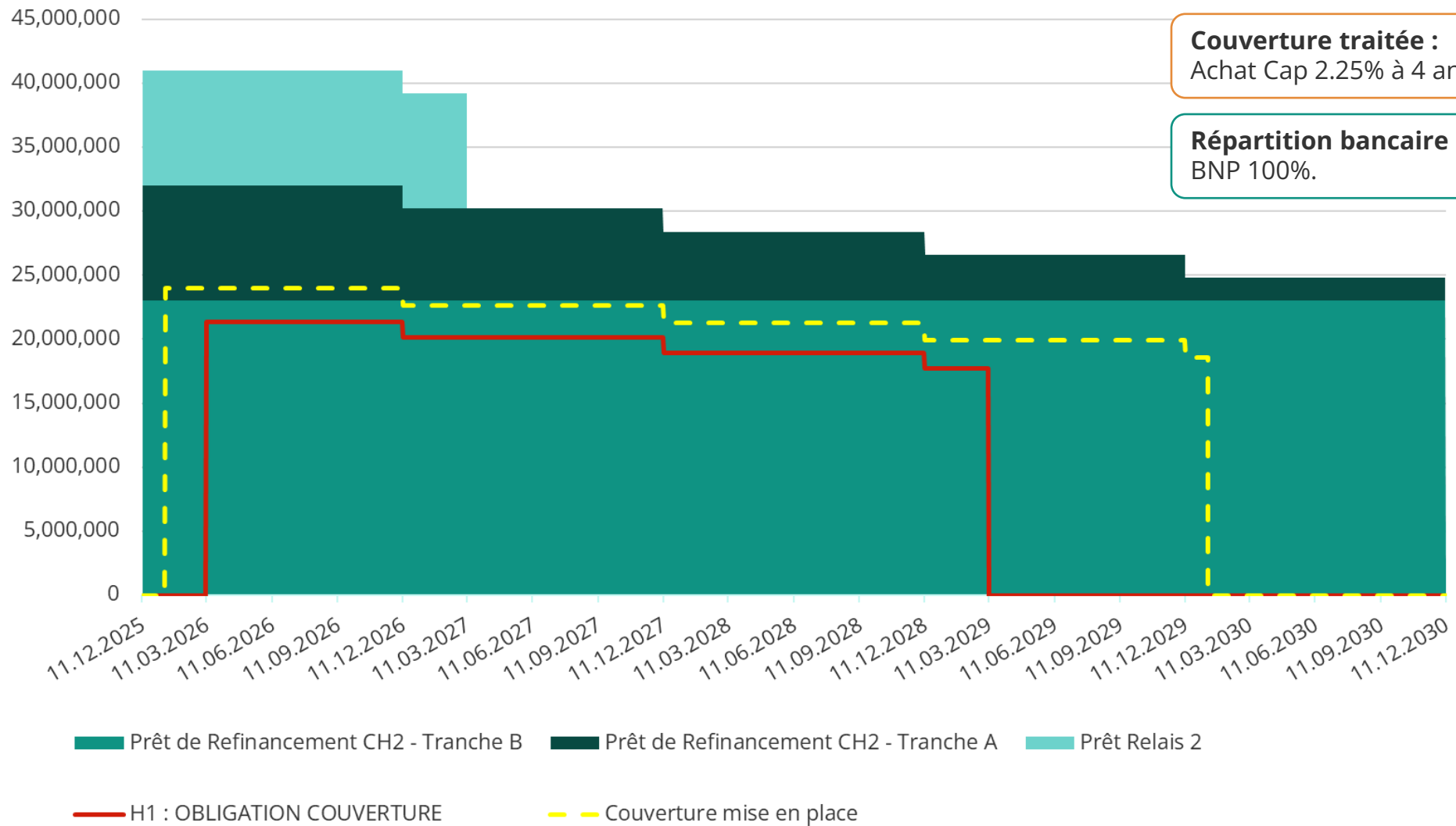


Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que les rapports de valorisation sont disponibles à la demande.

Résumé des décisions prises – Columbus Holding 2

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 4 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2.25% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.

Cartographie après nouvelle couverture - Columbus Holding 2



Caractéristiques des dettes – Colombus Holding 2

Financements :

Prêteurs : BNP Paribas, CA INDOSUEZ, CAISSE D'EPARGNE, La Mondiale Retraite Supplémentaire, SURAVENIR.

Prêt Relais 2 de €9'000'000, tiré le 11/12/2025, amortissement in fine, échéance le 11/03/2027, floor 0% sur Euribor 3 mois + **2,20%** (2 premières périodes d'intérêt), **2,50%** (2 périodes d'intérêt suivantes), **3,50%** (dès la 5^{ème} période d'intérêt).

Prêt de Refinancement CH2 de €32'000'000, tiré le 11/12/2025, composé d'une :

- **Tranche A** : €9'000'000, amortissement annuel linéaire, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.
- **Tranche B** : €23'000'000, amortissement In fine, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,10%.

Obligation de couverture :

Chaque Emprunteur s'engage à conclure, renouveler ou étendre avec une ou plusieurs Banques de Couverture, au plus tard dans un **délai de six (6) mois à compter de la Date de Réalisation**, un ou plusieurs contrats de couverture des risques de variation de taux d'intérêt permettant de **couvrir au moins deux tiers de :**

- (i) concernant Colombus Holding 2, l'Encours du Prêt de Refinancement CH2,

pour une période de trois années à compter de la date de conclusion du premier desdits Contrats de Couverture et (y) **contre une augmentation de l'EURIBOR de plus de cent-quatre-vingt-dix (190) points de base** par rapport à l'EURIBOR existant à la Date de Signature.

→ **11/06/2026**

Banque de couverture : BNP.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée - Columbus Holding 2

Cap à prime lissée :

Banque : BNP

Cours d'exercice : 2.25% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 09/01/2026

Date de début : 12/01/2026

Date de fin : 14/01/2030

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €24'00'000 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 14/01/2030 : **0.3550%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€315'278**.

Primes à payer - Colombus Holding 2

Couverture BNP

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
08.01.2026	12.01.2026	11.03.2026	11.03.2026	24,000,000	13,727	-301,552
09.03.2026	11.03.2026	11.06.2026	11.06.2026	24,000,000	21,773	-279,778
09.06.2026	11.06.2026	11.09.2026	11.09.2026	24,000,000	21,773	-258,005
09.09.2026	11.09.2026	11.12.2026	11.12.2026	24,000,000	21,537	-236,468
09.12.2026	11.12.2026	11.03.2027	11.03.2027	22,650,000	20,102	-216,367
09.03.2027	11.03.2027	11.06.2027	11.06.2027	22,650,000	20,549	-195,818
09.06.2027	11.06.2027	13.09.2027	13.09.2027	22,650,000	20,995	-174,823
09.09.2027	13.09.2027	13.12.2027	13.12.2027	22,650,000	20,325	-154,497
09.12.2027	13.12.2027	13.03.2028	13.03.2028	21,300,000	19,114	-135,384
09.03.2028	13.03.2028	12.06.2028	12.06.2028	21,300,000	19,114	-116,270
08.06.2028	12.06.2028	11.09.2028	11.09.2028	21,300,000	19,114	-97,156
07.09.2028	11.09.2028	11.12.2028	11.12.2028	21,300,000	19,114	-78,042
07.12.2028	11.12.2028	12.03.2029	12.03.2029	19,950,000	17,902	-60,140
08.03.2029	12.03.2029	11.06.2029	11.06.2029	19,950,000	17,902	-42,238
07.06.2029	11.06.2029	11.09.2029	11.09.2029	19,950,000	18,099	-24,139
07.09.2029	11.09.2029	11.12.2029	11.12.2029	19,950,000	17,902	-6,236
07.12.2029	11.12.2029	14.01.2030	14.01.2030	18,600,000	6,236	0

Prime lissée

0.3550%

Total à payer

315,278

Tableaux d'amortissement - Columbus Holding 2

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt de Refinancement CH2 - Tranche A		Prêt de Refinancement CH2 - Tranche B		Prêt Relais 2		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD					
11.12.2025	12.01.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000		0	0	0
12.01.2026	11.03.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000		0	0	24,000,000
11.03.2026	11.06.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000	66.67%	21,333,333	21,333,333	24,000,000
11.06.2026	11.09.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000	66.67%	21,333,333	21,333,333	24,000,000
11.09.2026	11.12.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000	66.67%	21,333,333	21,333,333	24,000,000
11.12.2026	11.03.2027	1,800,000	7,200,000	0	23,000,000	0	9,000,000	39,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	22,650,000
11.03.2027	11.06.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	9,000,000	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	22,650,000
11.06.2027	11.09.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	0	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	22,650,000
11.09.2027	11.12.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	0	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	22,650,000
11.12.2027	11.03.2028	1,800,000	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	21,300,000
11.03.2028	11.06.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	21,300,000
11.06.2028	11.09.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	21,300,000
11.09.2028	11.12.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	21,300,000
11.12.2028	11.03.2029	1,800,000	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000	66.67%	17,733,333	17,733,333	19,950,000
11.03.2029	11.06.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000		0	0	19,950,000
11.06.2029	11.09.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000		0	0	19,950,000
11.09.2029	11.12.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000		0	0	19,950,000
11.12.2029	12.01.2030	1,800,000	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	18,600,000
12.01.2030	12.04.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0
12.04.2030	12.07.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0
12.07.2030	12.10.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0
12.10.2030	12.01.2031	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0
12.01.2031	12.04.2031	1,800,000	0	23,000,000	0	0	0	0		0	0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

	Colombus Holding	Colombus Holding 2	
Valeur 1 BP	13,097	8,870	
	BNP	BNP	Total
Economies totales	123,088	82,193	205,281
Taux/Prix sans marge bancaire	392,167	264,422	656,589
Prix avec marge bancaire standard *	588,626	397,472	986,098
Marge bancaire standard (15 points de base) *	196,459	133,050	329,509
Prix final	465,538	315,278	780,817
Marge finale	73,371	50,857	124,228

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 15 à 20 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 15 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

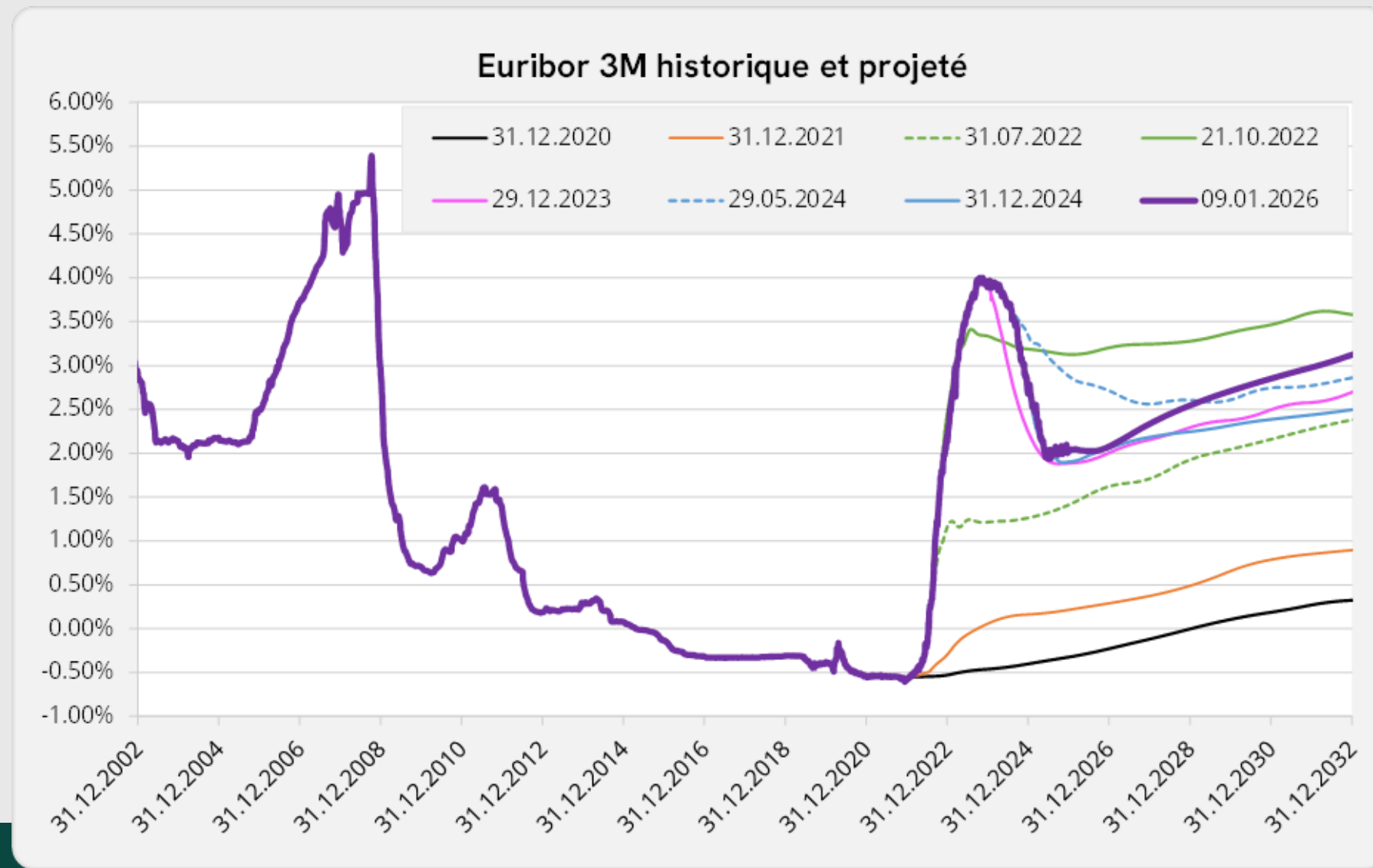


COLOMBUS

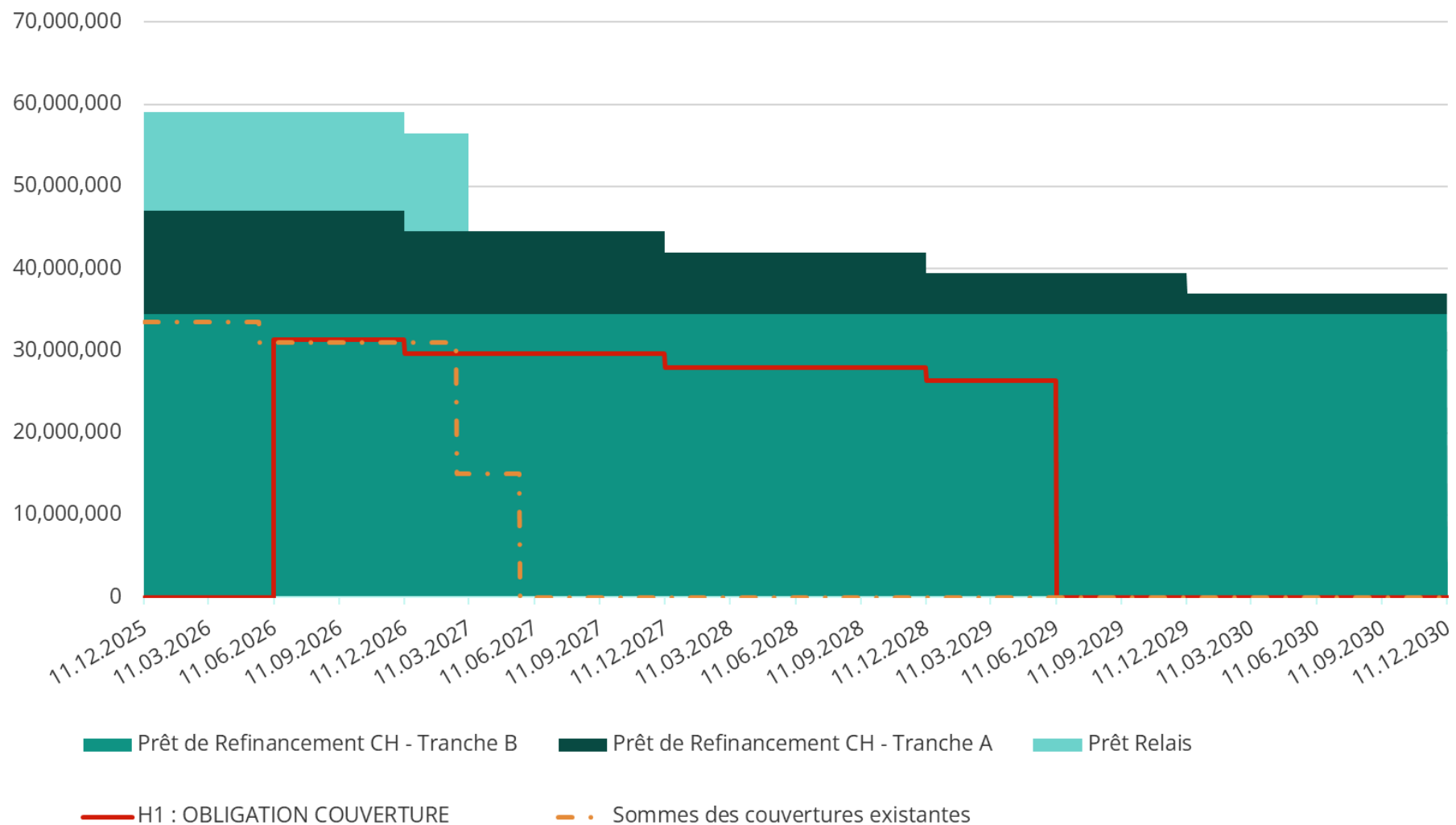
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (09/01/2026)



Cartographie des dettes – Columbus Holding



Caractéristiques des dettes – Columbus Holding

Financements :

Prêteurs : BNP Paribas, CA INDOSUEZ, CAISSE D'EPARGNE, La Mondiale Retraite Supplémentaire, SURAVENIR.

Prêt Relais 1 de €12'000'000, tiré le 11/12/2025, amortissement in fine, échéance le 11/03/2027, floor 0% sur Euribor 3 mois + **2,20%** (2 premières périodes d'intérêt), **2,50%** (2 périodes d'intérêt suivantes), **3,50%** (dès la 5^{ème} période d'intérêt).

Prêt de Refinancement CH de €47'000'000, tiré le 11/12/2025, composé d'une :

- **Tranche A** : €12'500'000, amortissement annuel linéaire, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.
- **Tranche B** : €34'500'000, amortissement In fine, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,10%.

Obligation de couverture :

Chaque Emprunteur s'engage à conclure, renouveler ou étendre avec une ou plusieurs Banques de Couverture, au plus tard dans un **délai de six (6) mois à compter de la Date de Réalisation**, un ou plusieurs contrats de couverture des risques de variation de taux d'intérêt permettant de **couvrir au moins deux tiers de :**

(i) concernant Columbus Holding, l'Encours du Prêt de Refinancement CH ;

pour une période de trois années à compter de la date de conclusion du premier desdits Contrats de Couverture et (y) **contre une augmentation de l'EURIBOR de plus de cent-quatre-vingt-dix (190) points de base** par rapport à l'EURIBOR existant à la Date de Signature.

→ 11/06/2026

Banques de couverture : BNP, Caisse d'Epargne/ NATIXIS.

Couvertures existantes :

COLOMBUS HOLDING :

Cap 2% PALATINE, départ 22/02/2024, échéance 22/02/2027, amortissement spécifique, notionnel **€18'000'000. Prime lissée de 1,10%.**

GFF :

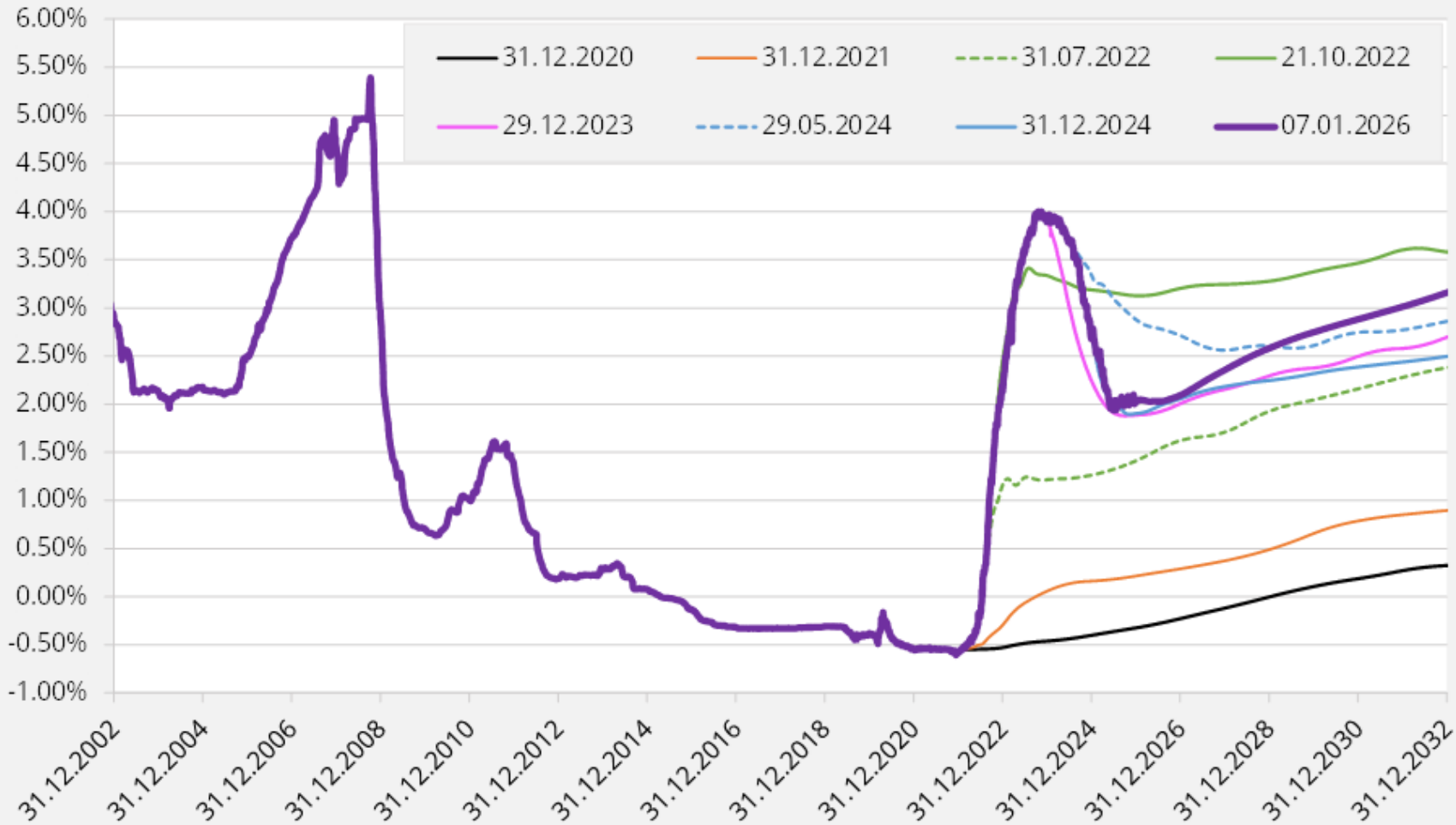
Cap 2% NATIXIS, départ 22/08/2024, échéance 24/05/2027, amortissement spécifique, notionnel **€8'000'000. Prime lissée 0,9025%**

=> **Novation vers Columbus Holding**

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté



Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

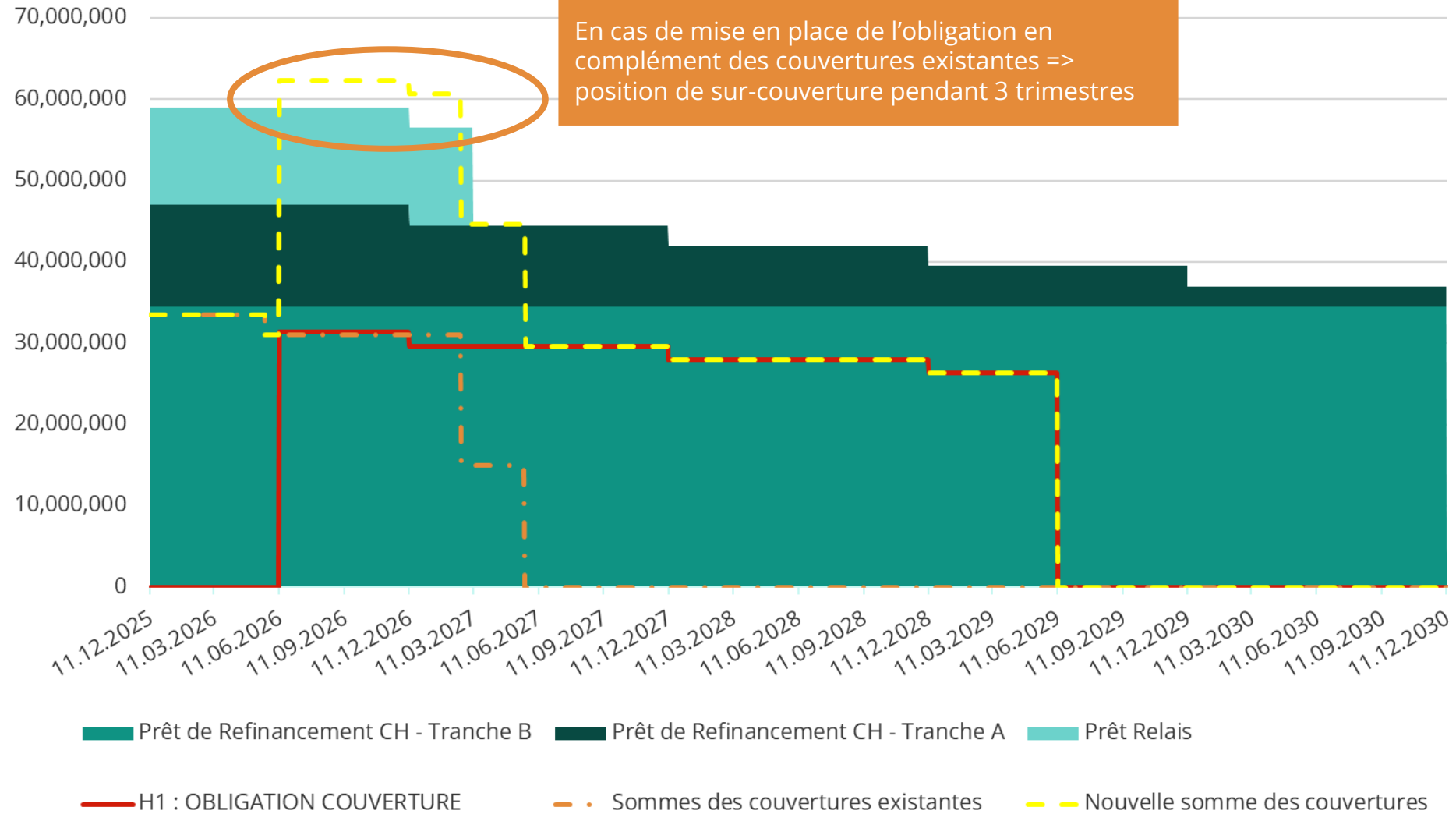
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Cartographie si mise en place de l'obligation en complément des couvertures existantes



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis	H3 bis
Valeur 1bp en EUR	6,828	11,344	17,103
Swap sans Floor	2.40%	2.36%	2.49%
Swap avec Floor	2.41%	2.37%	2.50%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1	H1 bis	H2 bis	H3 bis
	3 ans	3 ans	3 ans	4.5 ans
Durée	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Indice	31,333,333	333,333	28,000,000	28,000,000
Notionnel départ	11.06.2026	11.06.2026	11.06.2026	11.06.2026
Début de période	11.06.2029	11.06.2029	11.06.2029	11.12.2030
Fin de période				
Valeur 1bp en EUR	8,779	6,828	11,344	17,103

Prime d'option lissée				
Cap 0% annualisé	2.34%	2.41%	2.37%	2.50%
Taux financement Max	2.34%	2.41%	2.37%	2.50%

Cap 2% annualisé	0.48%	0.58%	0.53%	0.68%
Taux financement Max	2.48%	2.58%	2.53%	2.68%

Cap 2.25% annualisé	0.35%	0.43%	0.39%	0.53%
Taux financement Max	2.60%	2.68%	2.64%	2.78%

Cap 2.5% annualisé	0.27%	0.33%	0.30%	0.43%
Taux financement Max	2.77%	2.83%	2.80%	2.93%

Cap 3% annualisé	0.18%	0.21%	0.19%	0.28%
Taux financement Max	3.18%	3.21%	3.19%	3.28%

Prime des options en EUR				
Cap 0%	1,974,800	1,569,900	2,579,400	4,032,600
Cap 2%	408,300	375,500	574,000	1,099,500
Cap 2.25%	297,900	281,400	427,200	864,300
Cap 2.5%	227,400	212,300	324,600	687,500
Cap 3%	149,300	135,300	210,200	458,200

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

*bis : en complément de la couverture existante

H1 bis = H1 –couverture existante

Détail des stratégies:

H1 : Obligation de couverture 66.67% (juin-26 à juin-29).

H2 : 100% (juin-26 à juin-29).

H3 : 100% (juin-26 à déc-30).

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H3bis Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
09.06.2026	11.06.2026	11.09.2026	11.09.2026	28,000,000	28,761	-658,739
09.09.2026	11.09.2026	11.12.2026	11.12.2026	28,000,000	28,449	-630,290
09.12.2026	11.12.2026	11.03.2027	11.03.2027	25,500,000	25,624	-604,666
09.03.2027	11.03.2027	11.06.2027	11.06.2027	29,500,000	30,302	-574,364
09.06.2027	11.06.2027	13.09.2027	13.09.2027	44,500,000	46,703	-527,661
09.09.2027	13.09.2027	13.12.2027	13.12.2027	44,500,000	45,213	-482,448
09.12.2027	13.12.2027	13.03.2028	13.03.2028	42,000,000	42,673	-439,775
09.03.2028	13.03.2028	12.06.2028	12.06.2028	42,000,000	42,673	-397,102
08.06.2028	12.06.2028	11.09.2028	11.09.2028	42,000,000	42,673	-354,429
07.09.2028	11.09.2028	11.12.2028	11.12.2028	42,000,000	42,673	-311,757
07.12.2028	11.12.2028	12.03.2029	12.03.2029	39,500,000	40,133	-271,624
08.03.2029	12.03.2029	11.06.2029	11.06.2029	39,500,000	40,133	-231,491
07.06.2029	11.06.2029	11.09.2029	11.09.2029	39,500,000	40,574	-190,917
07.09.2029	11.09.2029	11.12.2029	11.12.2029	39,500,000	40,133	-150,784
07.12.2029	11.12.2029	11.03.2030	11.03.2030	37,000,000	37,180	-113,605
07.03.2030	11.03.2030	11.06.2030	11.06.2030	37,000,000	38,006	-75,599
07.06.2030	11.06.2030	11.09.2030	11.09.2030	37,000,000	38,006	-37,593
09.09.2030	11.09.2030	11.12.2030	11.12.2030	37,000,000	37,593	0

Prime lissée

0.43%

Total à payer

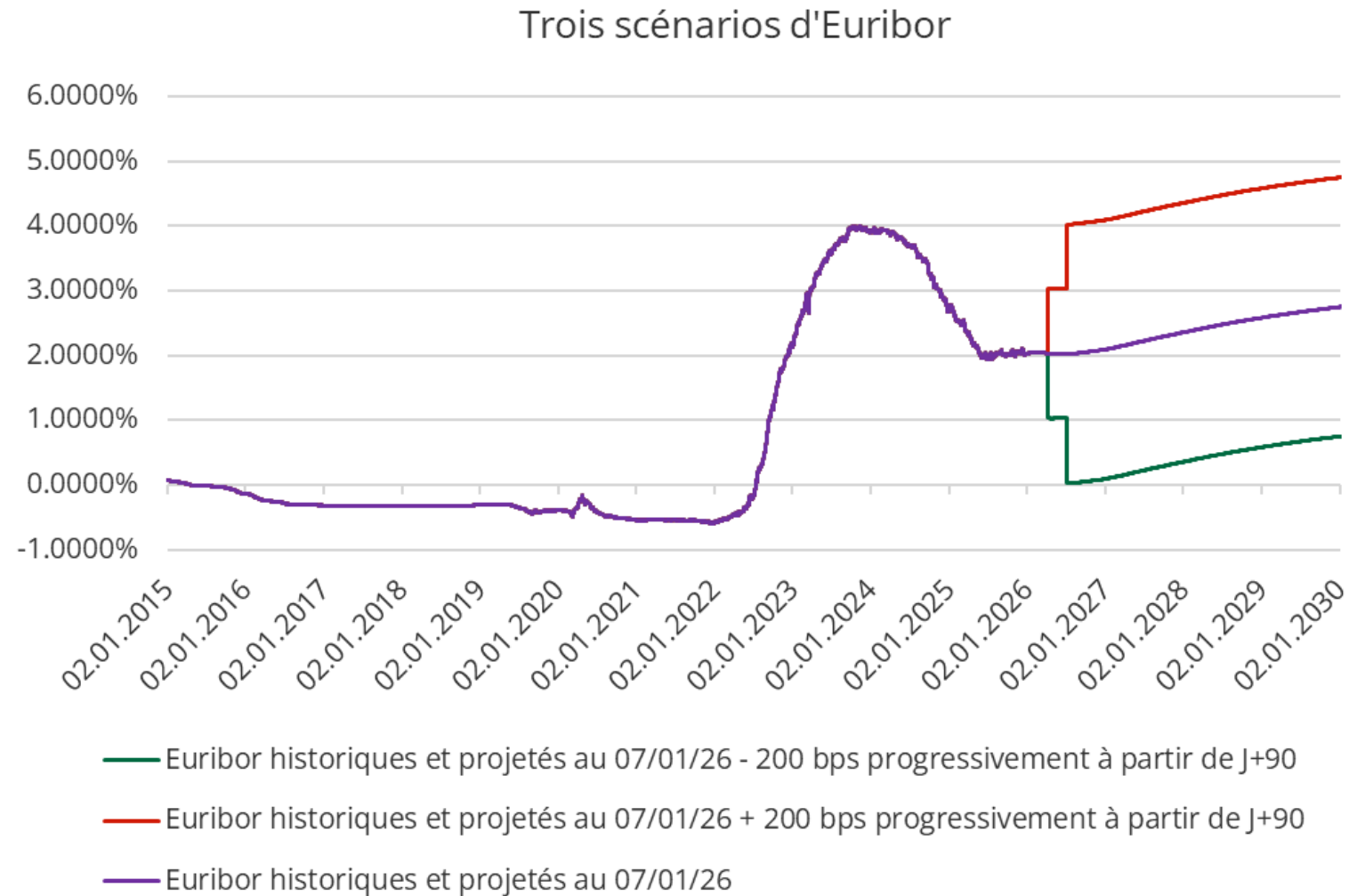
687,500



Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

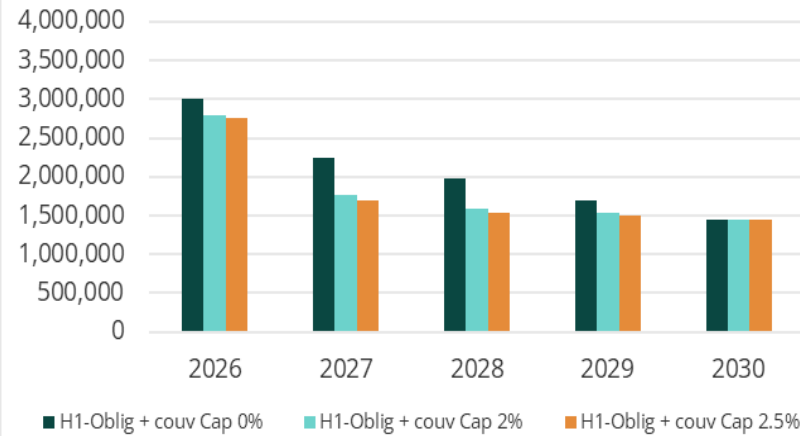
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2026**.

Elles incluent la marge de crédit de **2,50%** (Prêt de Refinancement CH – Tranche A), **3,10%** (Prêt de Refinancement CH – Tranche B), **2,20% puis 2,50% puis 3,50%** (Prêt Relais 1), l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût de la couverture existante et le coût de la couverture à mettre en place.

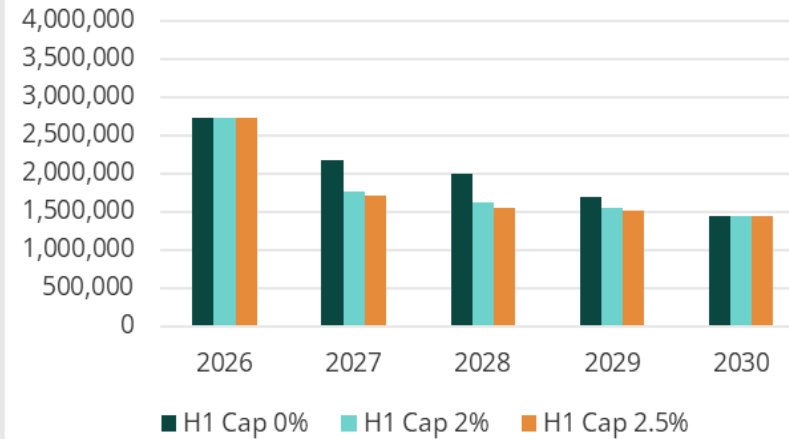


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

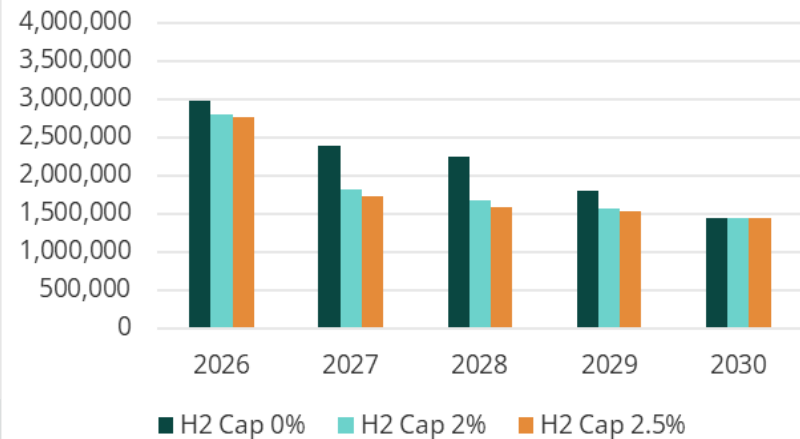
STRATEGIE H1-Oblig + couv



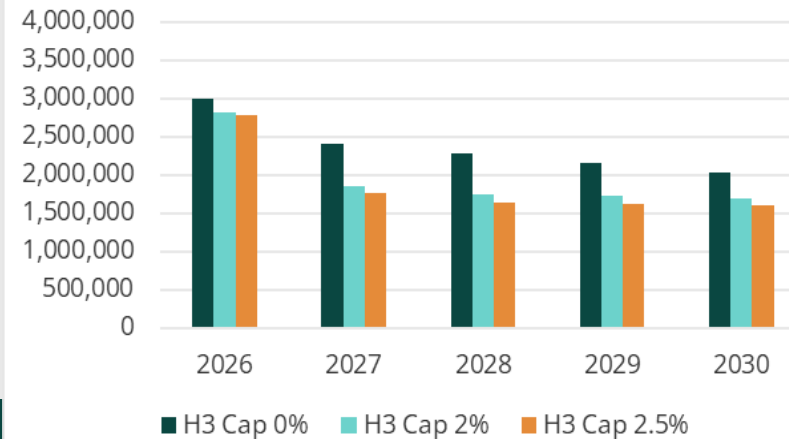
STRATEGIE H1



STRATEGIE H2

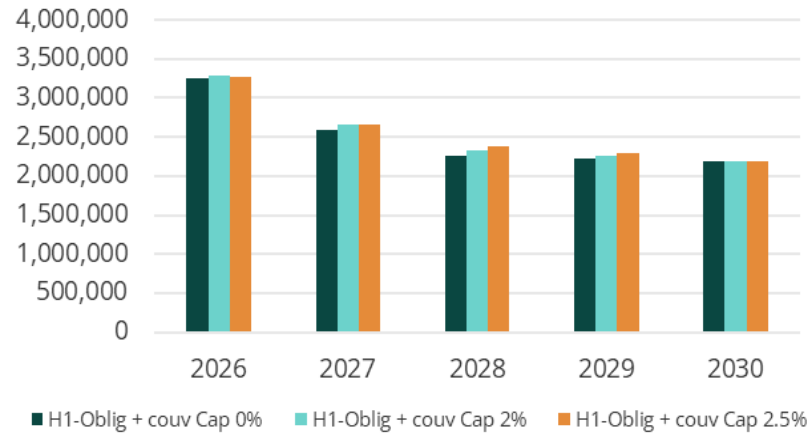


STRATEGIE H3

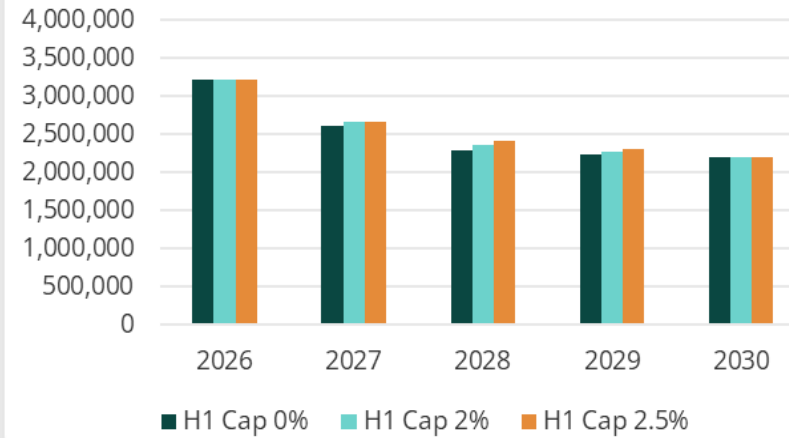


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

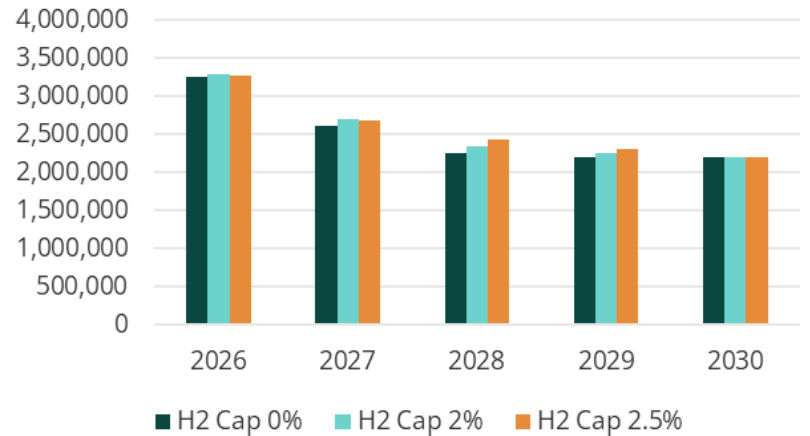
STRATEGIE H1-Oblig + couv



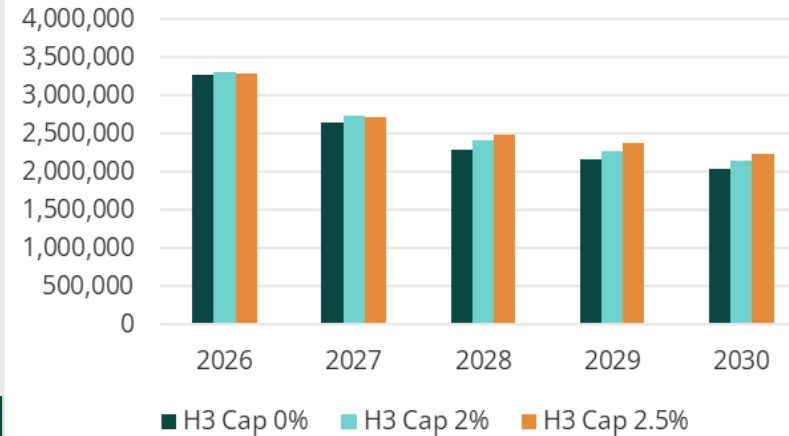
STRATEGIE H1



STRATEGIE H2

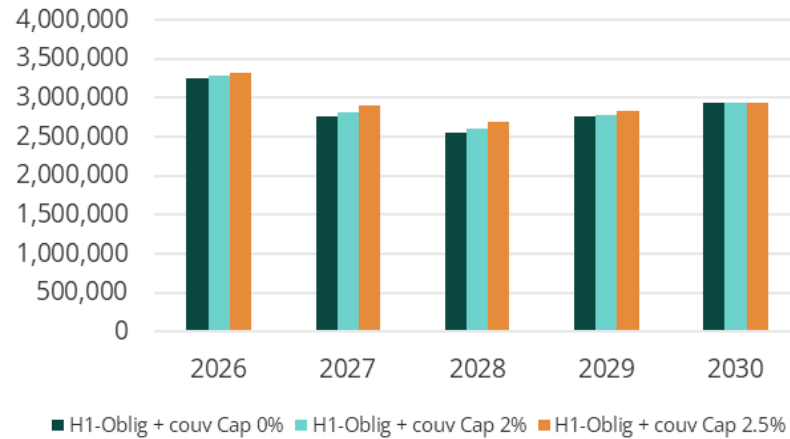


STRATEGIE H3

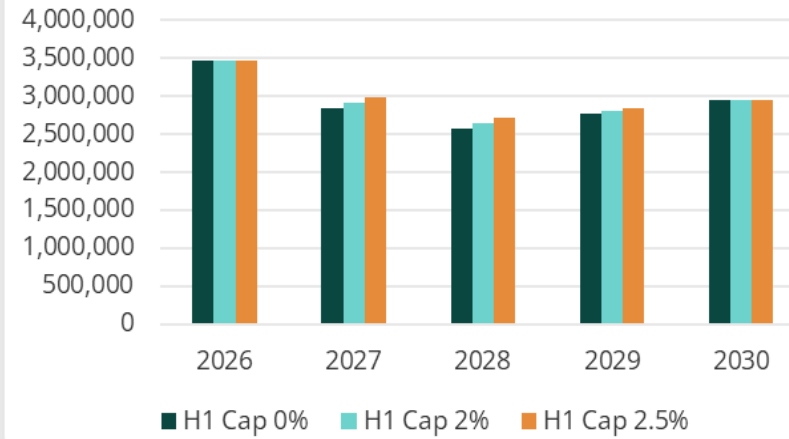


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

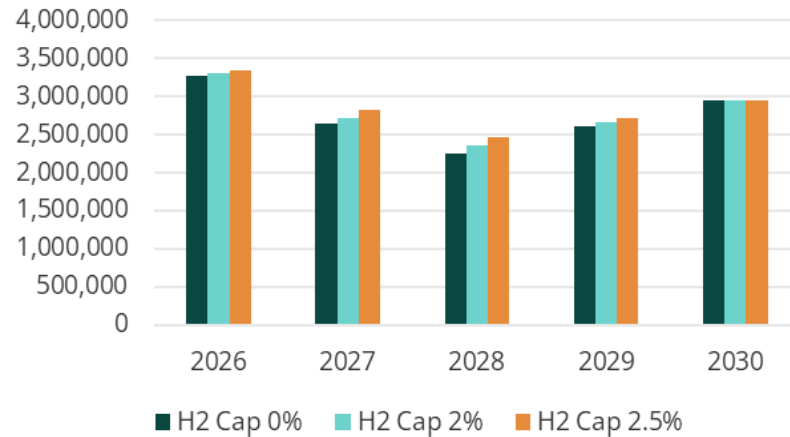
STRATEGIE H1-Oblig + couv



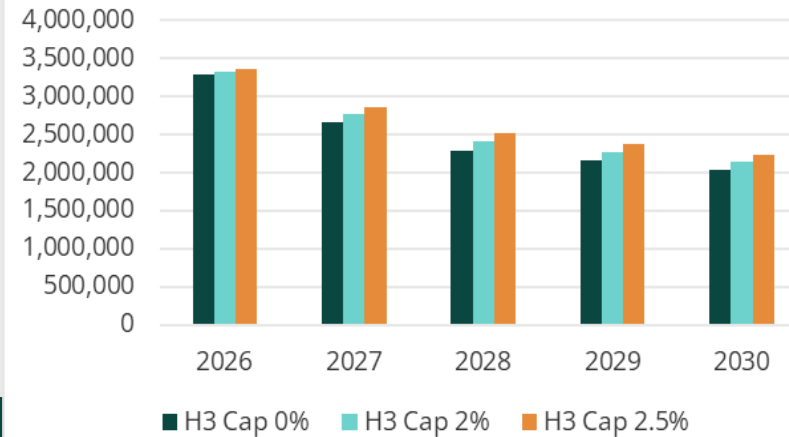
STRATEGIE H1



STRATEGIE H2

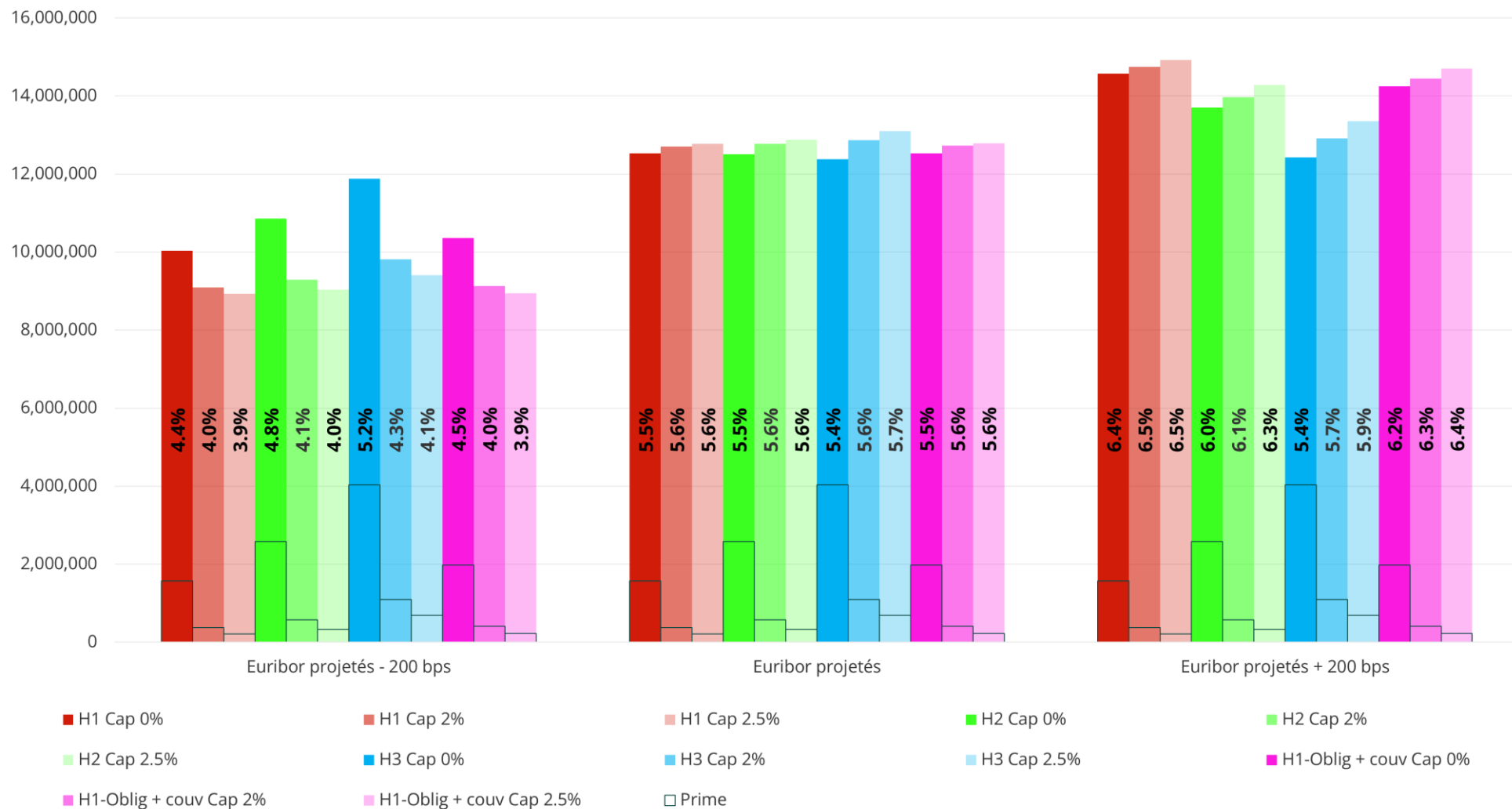


STRATEGIE H3



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2		
	H1bis Cap 0%	H1bis Cap 2%	H1bis Cap 2.5%	H2bis Cap 0%	H2bis Cap 2%	H2bis Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	10,032,426	9,091,630	8,928,430	10,858,079	9,290,130	9,040,730
Euribor projetés	12,529,869	12,701,024	12,777,021	12,509,056	12,772,406	12,882,458
Euribor projetés + 200 bps	14,573,578	14,744,734	14,922,923	13,706,583	13,969,933	14,287,721

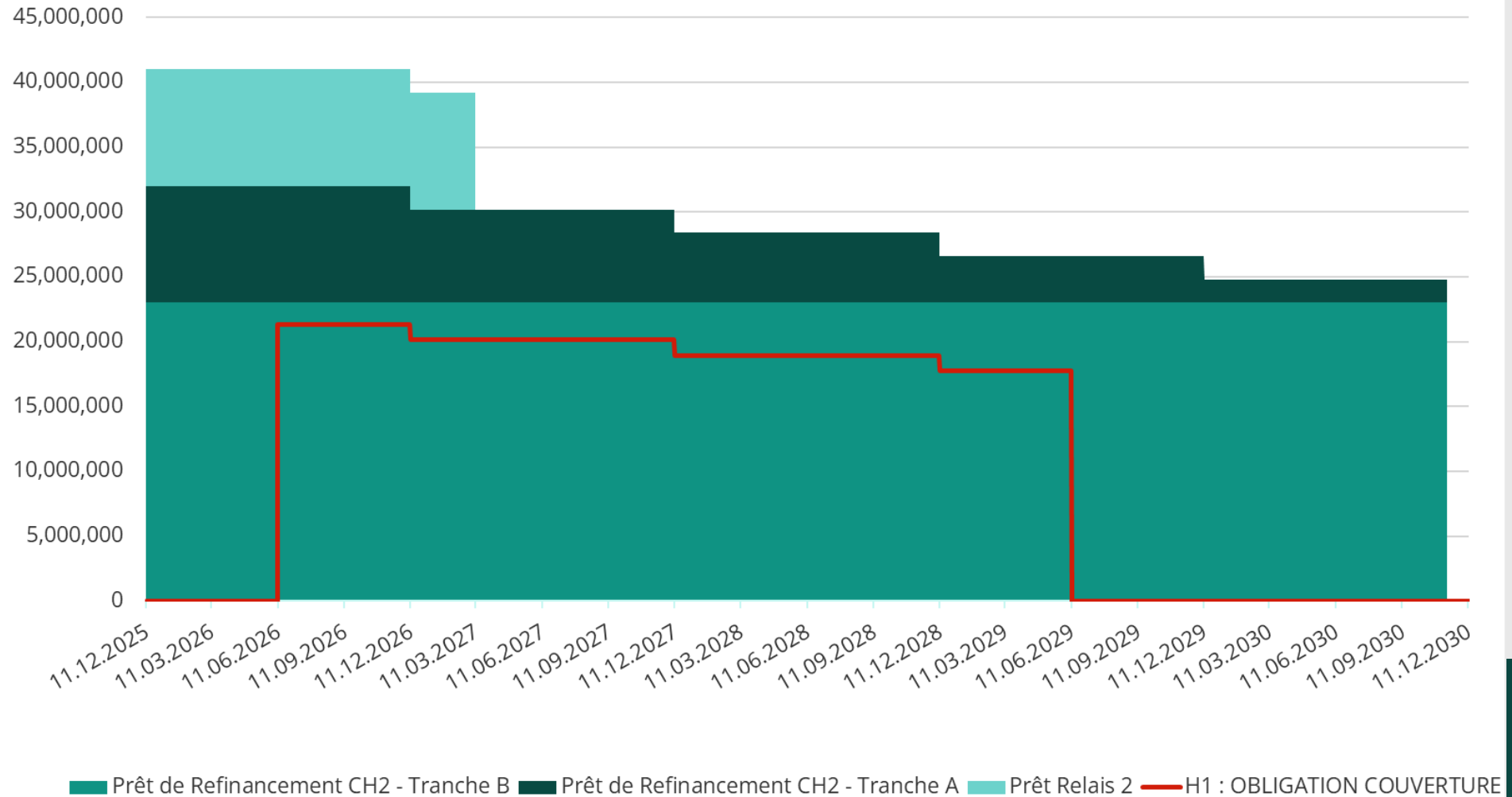
	STRATEGIE H3			STRATEGIE H1 – Obligation + couvertures existantes		
	H3bis Cap 0%	H3bis Cap 2%	H3bis Cap 2.5%	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	11,877,797	9,815,630	9,403,630	10,364,168	9,124,430	8,943,530
Euribor projetés	12,376,913	12,864,424	13,099,842	12,535,008	12,724,230	12,792,121
Euribor projetés + 200 bps	12,422,579	12,910,091	13,353,243	14,252,432	14,441,655	14,699,685

Tableaux d'amortissement – Columbus Holding

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt de Refinancement CH - Tranche A		Prêt de Refinancement CH - Tranche B		Prêt Relais		TOTAL DETTE	COUV. EXISTANTE Cap 2% Colombus - Palatine	COUV. EXISTANTE Cap 2% GFF - Natixis	COUVERTU RE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIG. COUVER- TURE	Minimum restant à couvrir	H2	H3	H1-Oblig + couv	H1bis= H1 - Couv. Exist.	H2bis= H2 - Couv.Exist	H3bis= H3 - Couv.Exist
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD													
11.12.2025	23.02.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	0	0	0	0	0	0
23.02.2026	11.03.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	0	0	0	0	0	0
11.03.2026	22.05.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	17,000,000	16,500,000	33,500,000		0	0	0	0	0	0	0	0
22.05.2026	11.06.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000		0	0	0	0	0	0	0	0
11.06.2026	24.08.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	59,000,000	59,000,000	31,333,333	333,333	28,000,000	28,000,000
24.08.2026	11.09.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	59,000,000	59,000,000	31,333,333	333,333	28,000,000	28,000,000
11.09.2026	23.11.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	59,000,000	59,000,000	31,333,333	333,333	28,000,000	28,000,000
23.11.2026	11.12.2026	0	12,500,000	0	34,500,000	0	12,000,000	59,000,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	31,333,333	333,333	59,000,000	59,000,000	31,333,333	333,333	28,000,000	28,000,000
11.12.2026	22.02.2027	2,500,000	10,000,000	0	34,500,000	0	12,000,000	56,500,000	16,000,000	15,000,000	31,000,000	66.67%	45,666,667	14,666,667	56,500,000	56,500,000	29,666,667	14,666,667	25,500,000	25,500,000
22.02.2027	11.03.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	12,000,000	56,500,000	0	15,000,000	15,000,000	66.67%	29,666,667	14,666,667	40,500,000	40,500,000	29,666,667	14,666,667	25,500,000	25,500,000
11.03.2027	24.05.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	12,000,000	0	44,500,000	0	15,000,000	15,000,000	66.67%	44,666,667	29,666,667	44,500,000	44,500,000	29,666,667	29,666,667	29,500,000	29,500,000
24.05.2027	11.06.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	29,500,000	29,500,000	29,666,667	29,666,667	29,500,000	29,500,000
11.06.2027	11.09.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	44,500,000	44,500,000	29,666,667	29,666,667	44,500,000	44,500,000
11.09.2027	11.12.2027	0	10,000,000	0	34,500,000	0	0	44,500,000	0	0	0	66.67%	29,666,667	29,666,667	44,500,000	44,500,000	29,666,667	29,666,667	44,500,000	44,500,000
11.12.2027	11.03.2028	2,500,000	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000
11.03.2028	11.06.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000
11.06.2028	11.09.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000
11.09.2028	11.12.2028	0	7,500,000	0	34,500,000	0	0	42,000,000	0	0	0	66.67%	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000	28,000,000	28,000,000	42,000,000	42,000,000
11.12.2028	11.03.2029	2,500,000	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0	66.67%	26,333,333	26,333,333	39,500,000	39,500,000	26,333,333	26,333,333	39,500,000	39,500,000
11.03.2029	11.06.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0	66.67%	26,333,333	26,333,333	39,500,000	39,500,000	26,333,333	26,333,333	39,500,000	39,500,000
11.06.2029	11.09.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0		0	0	0	39,500,000	0	0	0	39,500,000
11.09.2029	11.12.2029	0	5,000,000	0	34,500,000	0	0	39,500,000	0	0	0		0	0	0	39,500,000	0	0	0	39,500,000
11.12.2029	11.03.2030	2,500,000	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	37,000,000	0	0	0	37,000,000
11.03.2030	11.06.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	37,000,000	0	0	0	37,000,000
11.06.2030	11.09.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	37,000,000	0	0	0	37,000,000
11.09.2030	11.12.2030	0	2,500,000	0	34,500,000	0	0	37,000,000	0	0	0		0	0	0	37,000,000	0	0	0	37,000,000
11.12.2030	11.03.2031	2,500,000	0	34,500,000	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0

Colombus Holding 2 SAS

Cartographie des dettes – Columbus Holding 2



Caractéristiques des dettes – Columbus Holding 2

Financements :

Prêteurs : BNP Paribas, CA INDOSUEZ, CAISSE D'EPARGNE, La Mondiale Retraite Supplémentaire, SURAVENIR.

Prêt Relais 2 de €9'000'000, tiré le 11/12/2025, amortissement in fine, échéance le 11/03/2027, floor 0% sur Euribor 3 mois + **2,20%** (2 premières périodes d'intérêt), **2,50%** (2 périodes d'intérêt suivantes), **3,50%** (dès la 5^{ème} période d'intérêt).

Prêt de Refinancement CH2 de €32'000'000, tiré le 11/12/2025, composé d'une :

- **Tranche A** : €9'000'000, amortissement annuel linéaire, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.
- **Tranche B** : €23'000'000, amortissement In fine, échéance le 11/12/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,10%.

Obligation de couverture :

Chaque Emprunteur s'engage à conclure, renouveler ou étendre avec une ou plusieurs Banques de Couverture, au plus tard dans un **délai de six (6) mois à compter de la Date de Réalisation**, un ou plusieurs contrats de couverture des risques de variation de taux d'intérêt permettant de **couvrir au moins deux tiers de :**

- concernant Columbus Holding 2, l'Encours du Prêt de Refinancement CH2,

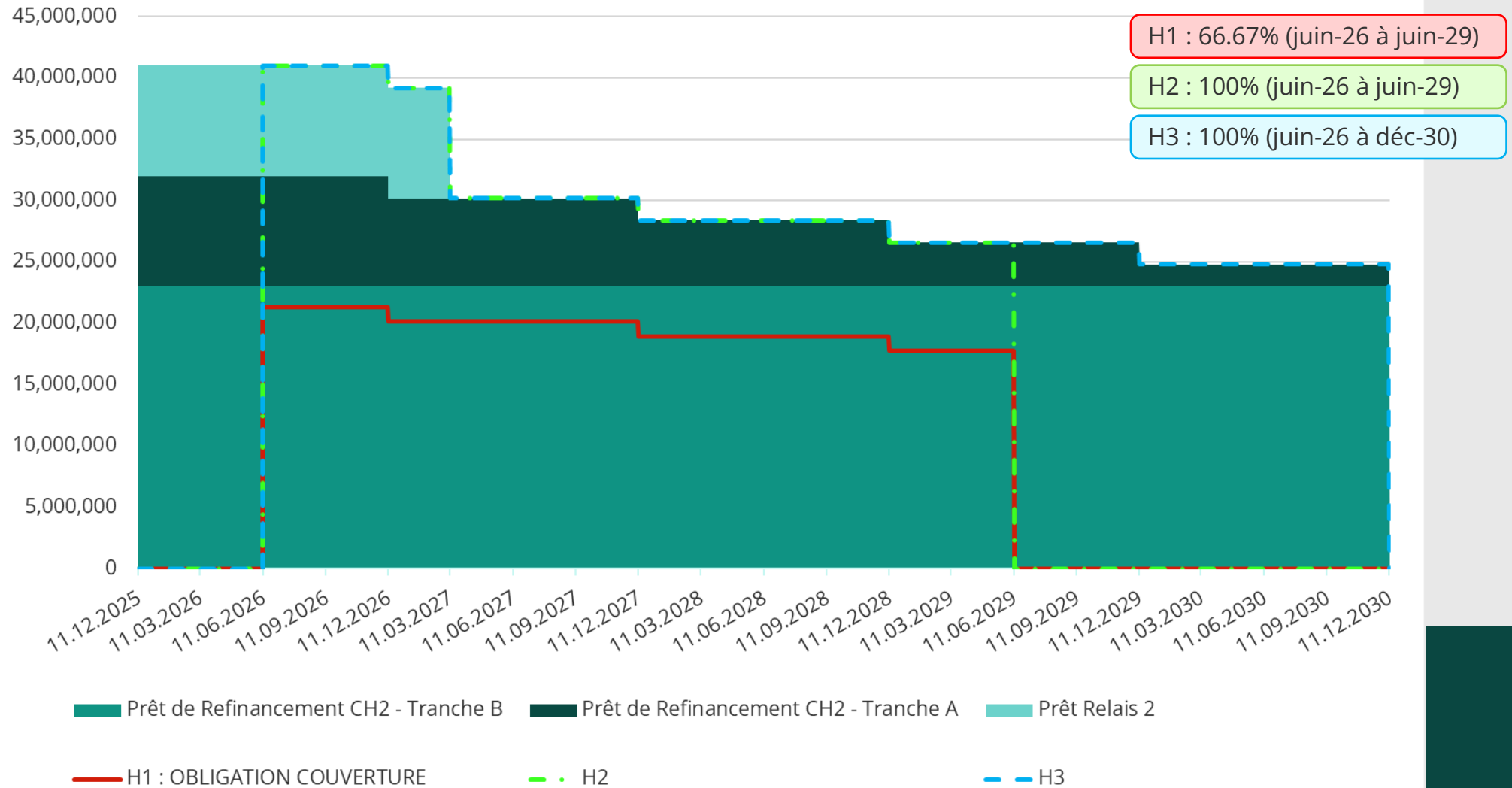
pour une période de trois années à compter de la date de conclusion du premier desdits Contrats de Couverture et (y) **contre une augmentation de l'EURIBOR de plus de cent-quatre-vingt-dix (190) points de base** par rapport à l'EURIBOR existant à la Date de Signature.

→ **11/06/2026**

Banques de couverture : BNP, Caisse d'Epargne/ NATIXIS.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits recommandés

COUVERTURE	H1	H2	H3
Durée	3 ans	3 ans	4.5 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	21,333,333	41,000,000	41,000,000
Début de période	11.06.2026	11.06.2026	11.06.2026
Fin de période	11.06.2029	11.06.2029	11.12.2030
Valeur 1bp en EUR	5,947	9,603	13,470

Prime d'option lissée			
Cap 0% annualisé	2.34%	2.32%	2.44%
Taux financement Max	2.34%	2.32%	2.44%

Cap 2% annualisé	0.48%	0.46%	0.60%
Taux financement Max	2.48%	2.46%	2.60%

Cap 2.25% annualisé	0.35%	0.33%	0.47%
Taux financement Max	2.60%	2.58%	2.72%

Cap 2.5% annualisé	0.27%	0.25%	0.37%
Taux financement Max	2.77%	2.75%	2.87%

Cap 3% annualisé	0.18%	0.17%	0.25%
Taux financement Max	3.18%	3.17%	3.25%

Prime des options en EUR			
Cap 0%	1,337,600	2,145,600	3,121,000
Cap 2%	276,200	424,300	773,600
Cap 2.25%	201,400	308,300	601,700
Cap 2.5%	153,700	234,500	473,600
Cap 3%	101,000	155,500	317,600

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

Détail des stratégies:

H1 : Obligation de couverture 66.67% (juin-26 à juin-29).

H2 : 100% (juin-26 à juin-29).

H3 : 100% (juin-26 à déc-30).

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H3 Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de débouclement
09.06.2026	11.06.2026	11.09.2026	11.09.2026	41,000,000	36,837	-436,763
09.09.2026	11.09.2026	11.12.2026	11.12.2026	41,000,000	36,437	-400,326
09.12.2026	11.12.2026	11.03.2027	11.03.2027	39,200,000	34,454	-365,872
09.03.2027	11.03.2027	11.06.2027	11.06.2027	30,200,000	27,134	-338,738
09.06.2027	11.06.2027	13.09.2027	13.09.2027	30,200,000	27,724	-311,014
09.09.2027	13.09.2027	13.12.2027	13.12.2027	30,200,000	26,839	-284,176
09.12.2027	13.12.2027	13.03.2028	13.03.2028	28,400,000	25,239	-258,936
09.03.2028	13.03.2028	12.06.2028	12.06.2028	28,400,000	25,239	-233,697
08.06.2028	12.06.2028	11.09.2028	11.09.2028	28,400,000	25,239	-208,458
07.09.2028	11.09.2028	11.12.2028	11.12.2028	28,400,000	25,239	-183,219
07.12.2028	11.12.2028	12.03.2029	12.03.2029	26,600,000	23,639	-159,580
08.03.2029	12.03.2029	11.06.2029	11.06.2029	26,600,000	23,639	-135,940
07.06.2029	11.06.2029	11.09.2029	11.09.2029	26,600,000	23,899	-112,041
07.09.2029	11.09.2029	11.12.2029	11.12.2029	26,600,000	23,639	-88,401
07.12.2029	11.12.2029	11.03.2030	11.03.2030	24,800,000	21,798	-66,604
07.03.2030	11.03.2030	11.06.2030	11.06.2030	24,800,000	22,282	-44,322
07.06.2030	11.06.2030	11.09.2030	11.09.2030	24,800,000	22,282	-22,040
09.09.2030	11.09.2030	11.12.2030	11.12.2030	24,800,000	22,040	0

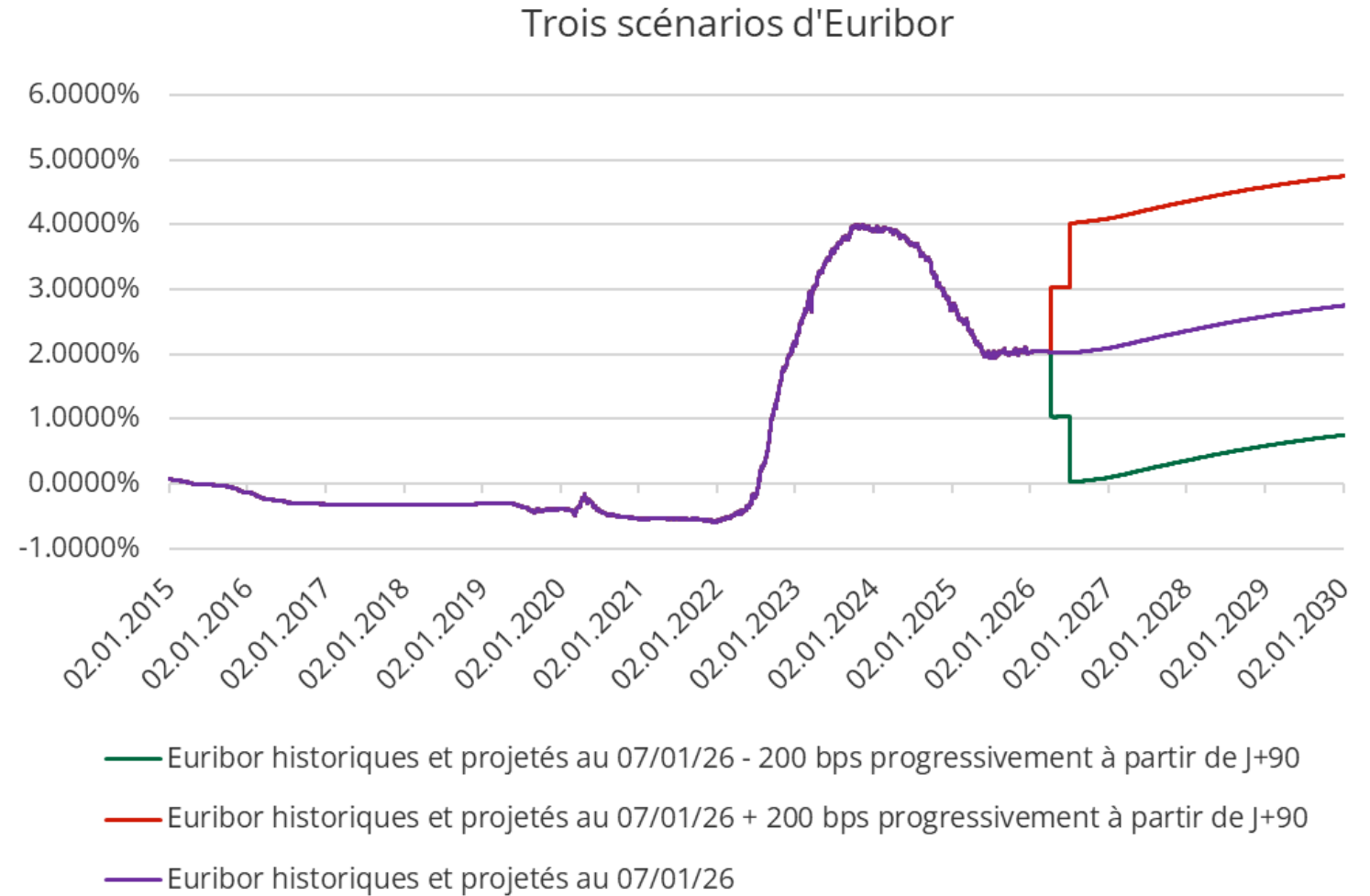
Prime lissée0.37%

Total à payer473,600

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

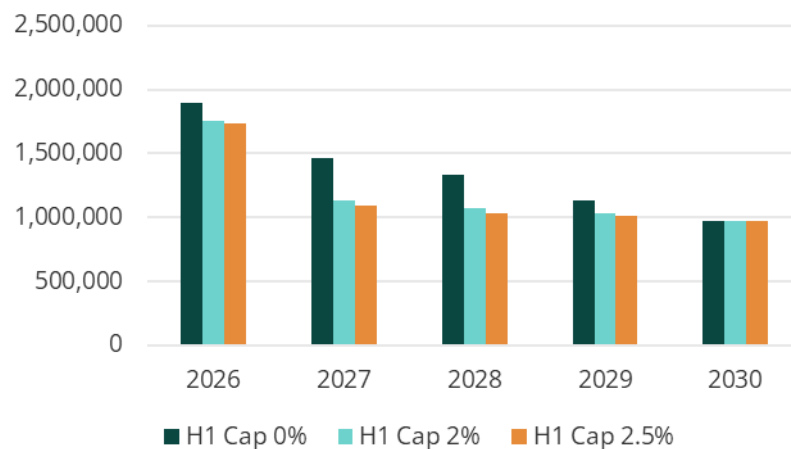
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2026**.

Elles incluent la marge de crédit de **2,50%** (Prêt de Refinancement CH2 – Tranche A), **3,10%** (Prêt de Refinancement CH2 – Tranche B), **2,20% puis 2,50% puis 3,50%** (Prêt Relais 2), l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût de la couverture existante et le coût de la couverture à mettre en place.

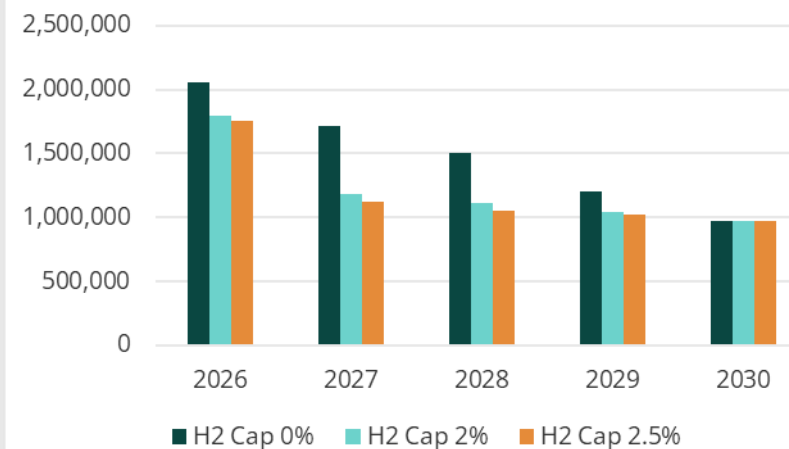


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

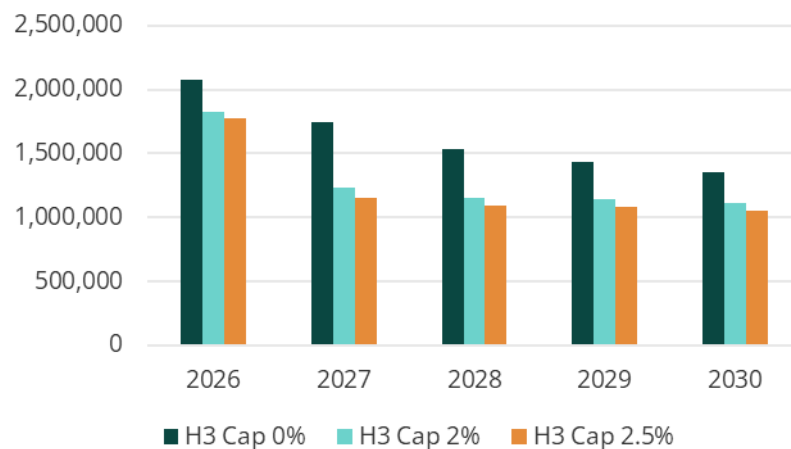
STRATEGIE H1



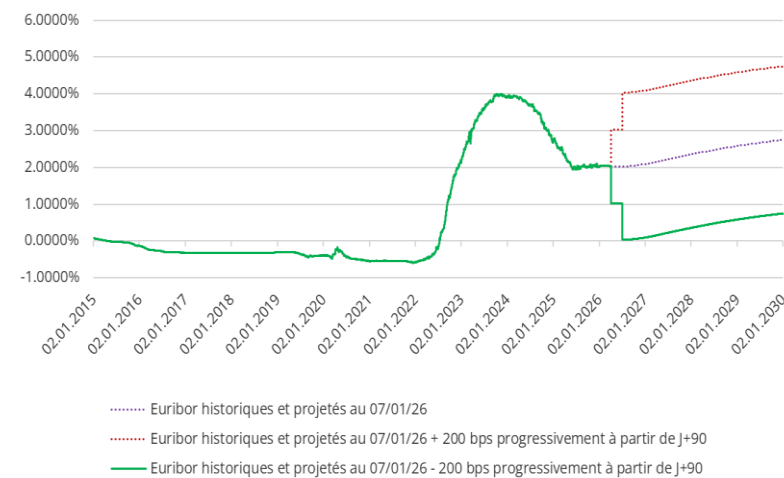
STRATEGIE H2



STRATEGIE H3

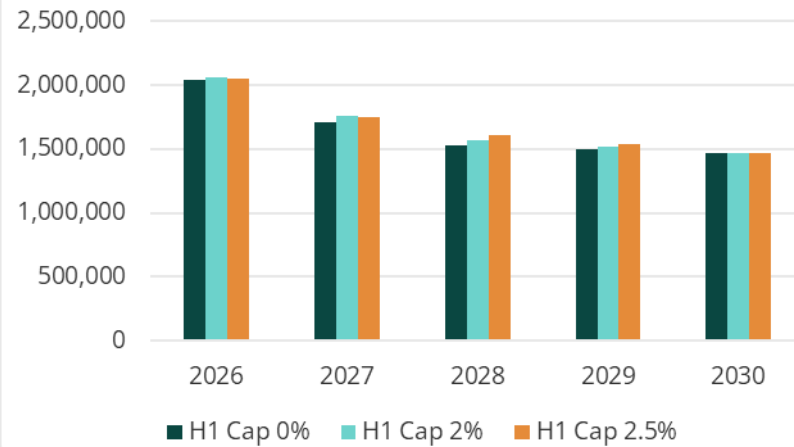


Courbe des Euribor projetés - 200 bps

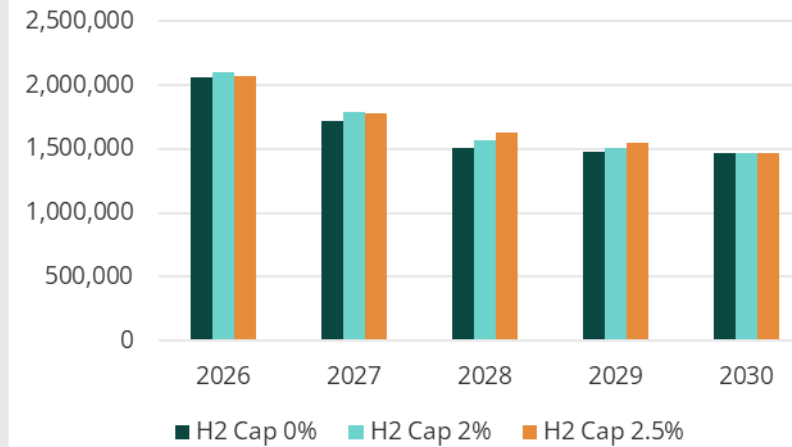


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

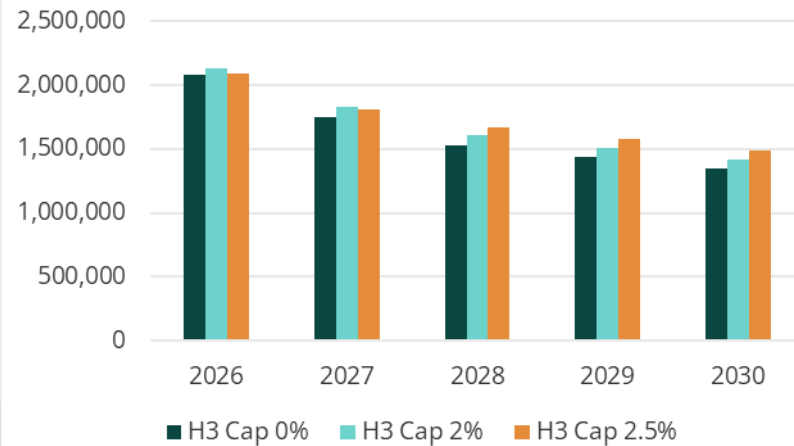
STRATEGIE H1



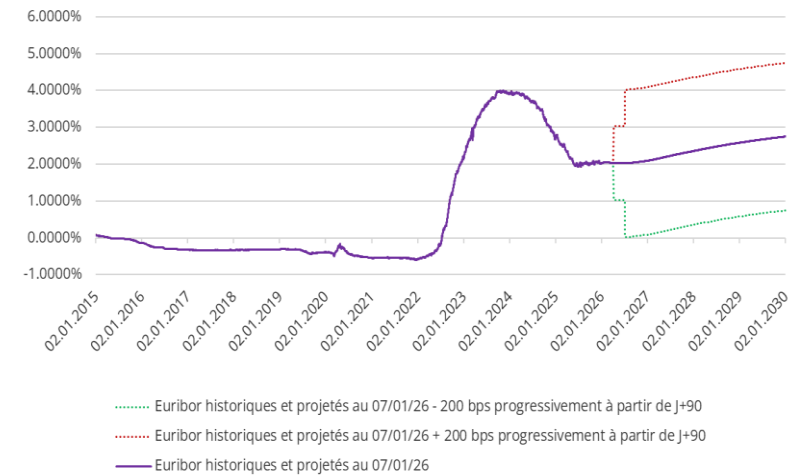
STRATEGIE H2



STRATEGIE H3

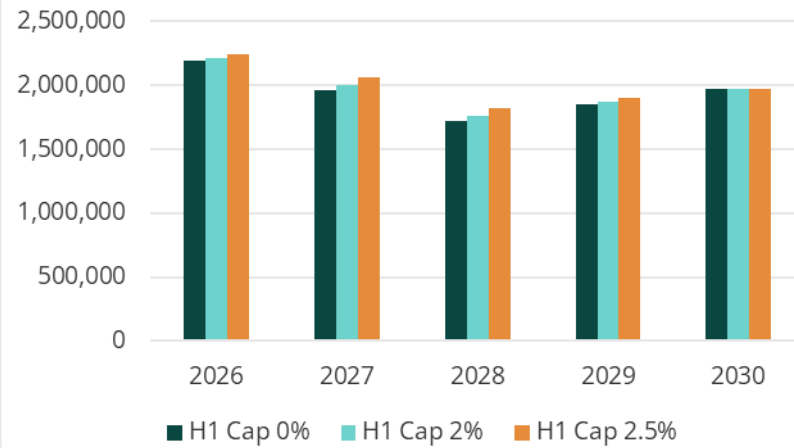


Courbe des Euribor projetés

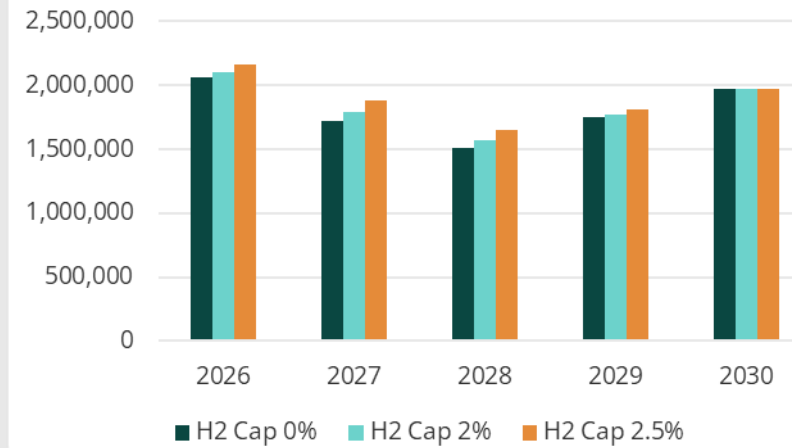


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

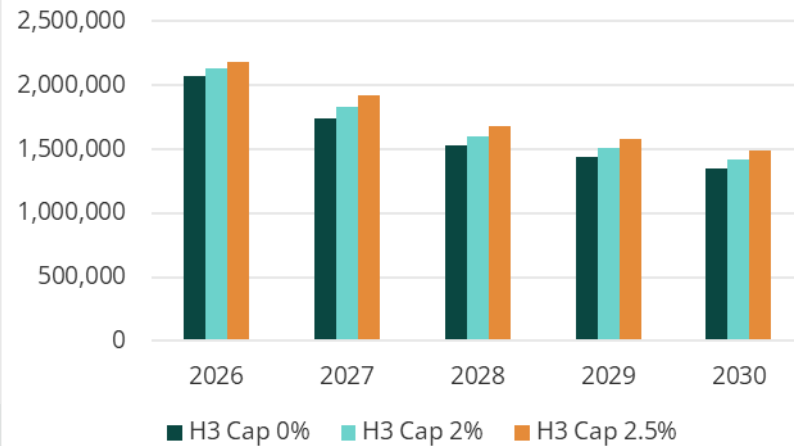
STRATEGIE H1



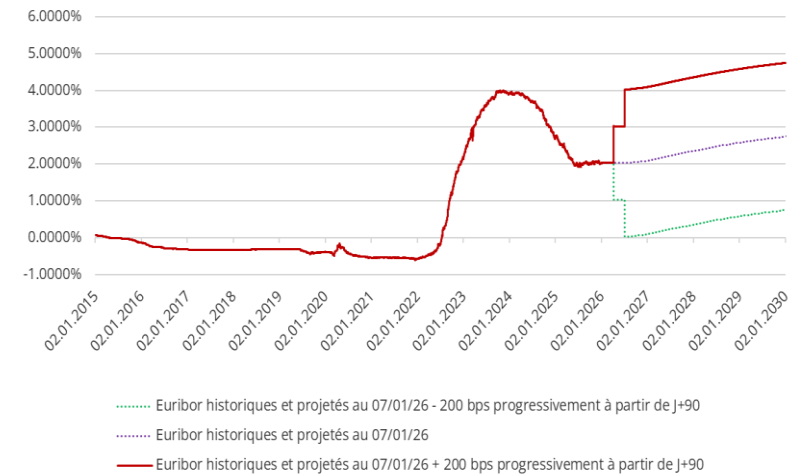
STRATEGIE H2



STRATEGIE H3

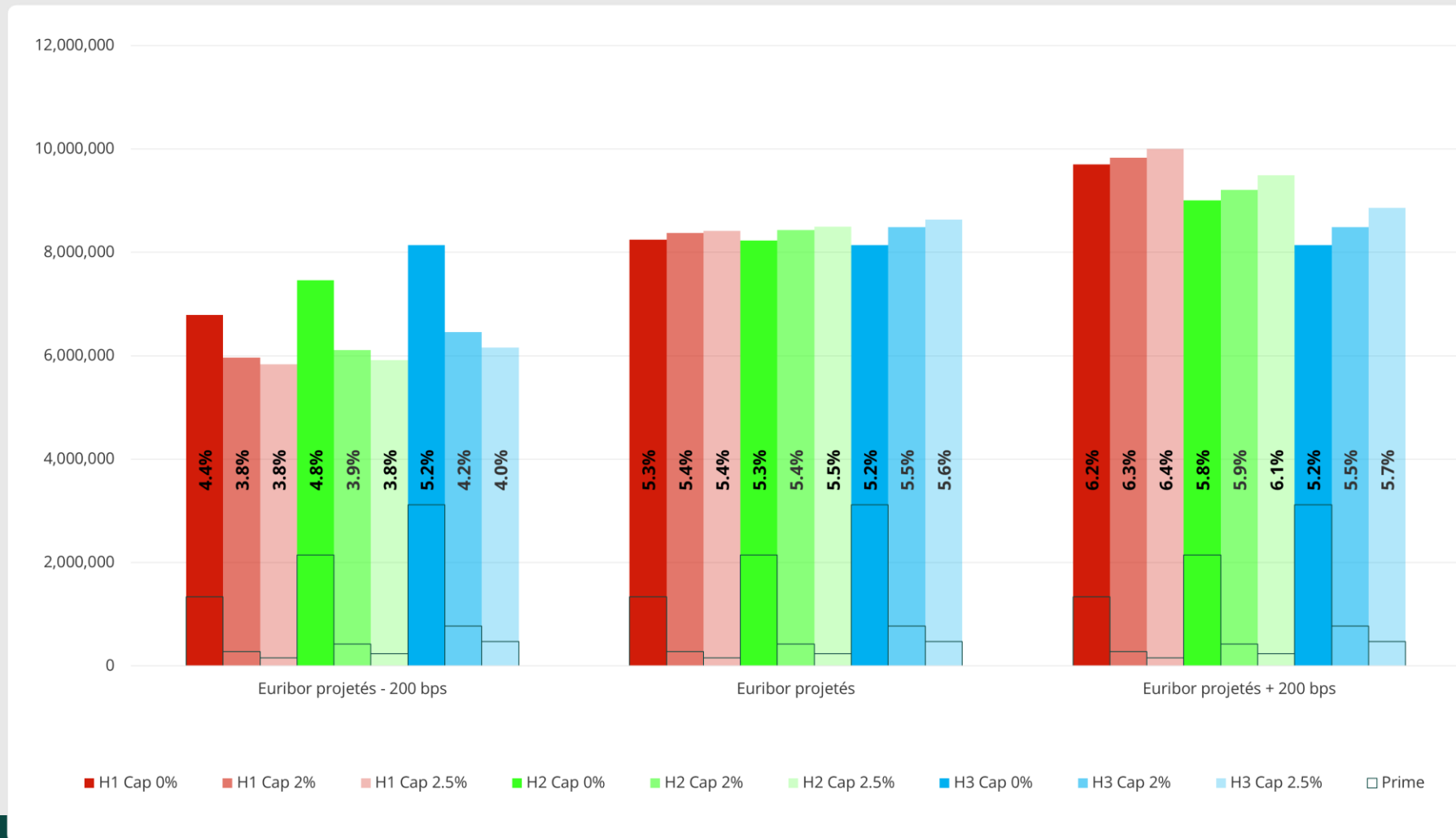


Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2%	H2 Cap 2.5%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2%	H3 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	6,792,618	5,961,717	5,839,217	7,458,954	6,109,817	5,920,017	8,143,373	6,459,117	6,159,117
Euribor projetés	8,246,896	8,374,925	8,419,160	8,232,276	8,431,620	8,495,337	8,143,373	8,489,940	8,636,787
Euribor projetés + 200 bps	9,701,174	9,829,203	10,004,061	9,005,598	9,204,943	9,495,304	8,143,373	8,489,940	8,863,432

Tableaux d'amortissement – Columbus Holding 2

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt de Refinancement CH2 - Tranche A		Prêt de Refinancement CH2 - Tranche B		Prêt Relais 2		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	H2	H3
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD						
11.12.2025	11.03.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000		0	0	0	0
11.03.2026	11.06.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000		0	0	0	0
11.06.2026	11.09.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000	66.67%	21,333,333	21,333,333	41,000,000	41,000,000
11.09.2026	11.12.2026	0	9,000,000	0	23,000,000	0	9,000,000	41,000,000	66.67%	21,333,333	21,333,333	41,000,000	41,000,000
11.12.2026	11.03.2027	1,800,000	7,200,000	0	23,000,000	0	9,000,000	39,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	39,200,000	39,200,000
11.03.2027	11.06.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	9,000,000	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	30,200,000	30,200,000
11.06.2027	11.09.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	0	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	30,200,000	30,200,000
11.09.2027	11.12.2027	0	7,200,000	0	23,000,000	0	0	30,200,000	66.67%	20,133,333	20,133,333	30,200,000	30,200,000
11.12.2027	11.03.2028	1,800,000	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	28,400,000	28,400,000
11.03.2028	11.06.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	28,400,000	28,400,000
11.06.2028	11.09.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	28,400,000	28,400,000
11.09.2028	11.12.2028	0	5,400,000	0	23,000,000	0	0	28,400,000	66.67%	18,933,333	18,933,333	28,400,000	28,400,000
11.12.2028	11.03.2029	1,800,000	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000	66.67%	17,733,333	17,733,333	26,600,000	26,600,000
11.03.2029	11.06.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000	66.67%	17,733,333	17,733,333	26,600,000	26,600,000
11.06.2029	11.09.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000		0	0	0	26,600,000
11.09.2029	11.12.2029	0	3,600,000	0	23,000,000	0	0	26,600,000		0	0	0	26,600,000
11.12.2029	11.03.2030	1,800,000	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0	24,800,000
11.03.2030	11.06.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0	24,800,000
11.06.2030	11.09.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0	24,800,000
11.09.2030	11.12.2030	0	1,800,000	0	23,000,000	0	0	24,800,000		0	0	0	24,800,000
11.12.2030	11.03.2031	1,800,000	0	23,000,000	0	0	0	0		0	0	0	0

Clauses contractuelles

Contrat

CONTRAT DE PRETS

EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 2025

ENTRE

COLOMBUS HOLDING SAS
COLOMBUS HOLDING 2 SAS
(Emprunteurs)

BNP PARIBAS
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ÎLE DE FRANCE
(Arrangeurs)

BNP PARIBAS
(Agent et Agent des Sûretés)

ET

BNP PARIBAS
CA INDOSUEZ
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ÎLE DE FRANCE
LA MONDIALE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE
SURAVENIR
(Institutions Prêteuses)



COLOMBUS

Clauses contractuelles

Financement

Date de Signature	Désigne la date de signature du présent Contrat.
Date de Réalisation	Désigne la date de réalisation du Refinancement CH et du Refinancement CH2, soit le 11 décembre 2025.
Prêt de Refinancement CH	Désigne un prêt de refinancement moyen terme d'un montant total en principal de quarante-sept millions (47.000.000) d'Euros composé de la Tranche A1 et de la Tranche B1.
Prêt de Refinancement CH2	Désigne un prêt de refinancement moyen terme d'un montant total en principal de trente-deux millions (32.000.000) d'Euros composé de la Tranche A2 et de la Tranche B2.
Prêt Relais	Désigne un prêt relais sur dividendes d'un montant total en principal de vingt et un millions (21.000.000) d'Euros composé du Prêt Relais 1 et du Prêt Relais 2.

Les Prêts

- (a) Sous réserve des stipulations du Contrat, les Institutions Prêteuses mettent à la disposition de Columbus Holding :
- (i) un prêt à terme amortissable d'un montant total en principal de douze millions cinq cent mille (12.500.000) Euros (la "Tranche A1") ;
 - (ii) un prêt à terme *in fine* d'un montant total en principal de trente-quatre millions cinq cent mille (34.500.000) Euros (la "Tranche B1") ; et
 - (iii) un prêt relais à terme *in fine* d'un montant total de douze millions (12.000.000) d'Euros (le "Prêt Relais 1").
- (b) Sous réserve des stipulations du Contrat, les Institutions Prêteuses mettent à la disposition de Columbus Holding 2 :
- (i) un prêt à terme amortissable d'un montant total en principal de neuf millions (9.000.000) d'Euros (la "Tranche A2") ; et
 - (ii) un prêt à terme *in fine* d'un montant total en principal de vingt-trois millions (23.000.000) d'Euros (la "Tranche B2") ; et
 - (iii) un prêt relais à terme *in fine* d'un montant total de neuf millions (9.000.000) d'Euros (le "Prêt Relais 2").

Clauses contractuelles

Remboursement

Date Finale de
Remboursement Prêts de
Refinancement

Désigne le 11 décembre 2030.

Date Finale de
Remboursement Prêt
Relais

Désigne le 11 mars 2027.

7.3 Remboursement du Prêt Relais

Sous réserve des stipulations de l'Article 8 (*Remboursement anticipé*) et des autres stipulations du Contrat, chaque Emprunteur rembourse l'intégralité de l'Encours au titre du Prêt Relais mis à sa disposition en une fois à la Date Finale de Remboursement Prêt Relais.

7. REMBOURSEMENT NORMAL DES PRÊTS

7.1 Remboursement des Tranches A

Sous réserve des stipulations de l'Article 8 (*Remboursement anticipé*) ci-dessous et des autres stipulations du Contrat, chaque Emprunteur effectuera un remboursement de la Tranche A mise à sa disposition à chaque date visée dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous et à hauteur du montant en principal figurant dans la colonne de droite du tableau ci-dessous en regard de la date de remboursement considérée :

Date de Remboursement	Montant à rembourser (en Euros)	
	Tranche A1	Tranche A2
11 décembre 2026	2.500.000	1.800.000
11 décembre 2027	2.500.000	1.800.000
11 décembre 2028	2.500.000	1.800.000
11 décembre 2029	2.500.000	1.800.000
Date Finale de Remboursement Prêts de Refinancement	2.500.000	1.800.000

7.2 Remboursement des Tranches B

Sous réserve des stipulations de l'Article 8 (*Remboursement anticipé*) ci-dessous et des autres stipulations du Contrat, chaque Emprunteur remboursera l'intégralité de l'Encours de la Tranche B mise à sa disposition en une seule fois à la Date Finale de Remboursement Prêts de Refinancement.

Clauses contractuelles

Intérêts

Date de Paiement d'Intérêts	Désigne le dernier jour d'une Période d'Intérêts.
-----------------------------	---

5.1.1 Taux d'intérêt applicable aux Prêts

(a) Chaque Prêt portera intérêts, et l'Emprunteur concerné devra payer sur l'Encours correspondant, des intérêts en Euros au taux annuel (le "Taux d'Intérêt") calculé par l'Agent comme étant égal à la somme de :

- (i) de l'EURIBOR applicable à la Période d'Intérêt concernée ;
- (ii) de la Marge applicable au Prêt ou à la Tranche considérée ; et
- (iii) des Coûts Obligatoires applicables, le cas échéant.

(b) Le Taux d'Intérêt applicable pour chaque Période d'Intérêts sera établi par l'Agent, définitivement et sans recours tant des Institutions Prêteuses que de l'Emprunteur concerné (sauf en cas d'erreur manifeste au regard notamment des stipulations du Contrat). Dans les meilleurs délais après avoir établi le Taux d'Intérêt applicable à une Période d'Intérêts donnée, l'Agent en avisera l'Emprunteur concerné et les Institutions Prêteuses concernées. De même, l'Agent avisera l'Emprunteur concerné et les Institutions Prêteuses concernées du montant des intérêts correspondants, une fois celui-ci déterminé

5.2 Périodes d'Intérêts au titre des Prêts

(a) Périodes d'Intérêts au titre des Prêt de Refinancement

- (i) La première Période d'Intérêt au titre de chaque Prêt de Refinancement commencera à la Date de Réalisation et chaque Période d'Intérêt suivante commencera le dernier jour de la Période d'Intérêt précédente, étant entendu qu'aucun intérêt ne sera dû par l'Emprunteur deux fois pour le même jour.
- (ii) La durée de chaque Période d'Intérêt au titre de chaque Prêt de Refinancement sera de trois (3) mois, étant toutefois entendu que la dernière de ces Périodes d'Intérêts se terminera de plein droit à la Date Finale de Remboursement Prêts de Refinancement.

(b) Périodes d'Intérêts au titre du Prêt Relais

- (i) La première Période d'Intérêt au titre du Prêt Relais commencera à la Date de Réalisation et chaque Période d'Intérêt suivante commencera le dernier jour de la Période d'Intérêt précédente, étant entendu qu'aucun intérêt ne sera dû par l'Emprunteur deux fois pour le même jour.
- (ii) La durée de chaque Période d'Intérêt au titre du Prêt Relais sera de trois (3) mois, étant toutefois entendu que la dernière de ces Périodes d'Intérêts se terminera de plein droit à la Date Finale de Remboursement Prêt Relais.

Clauses contractuelles

Intérêts

EURIBOR

Désigne, pour une Période d'Intérêt considérée, le taux interbancaire européen auquel des dépôts en Euros sont offerts pour une durée équivalente à ladite Période d'Intérêt et pour un montant équivalent à celui de l'Encours (ou, en ce qui concerne la Première Période d'Intérêt, du Tirage), tel que calculé par l'*European Money Markets Institute* (EMMI) (ou tout autre entité qui serait en charge de l'administration de ce taux) et diffusé à la page appropriée de Reuters (ou toute autre page ou service qui pourrait lui être substitué ou sur la page correspondante de tout autre service d'information qui publie ce taux à la place de Thomson Reuters) aux environs de 11 heures (heure de Bruxelles), le deuxième Jour TARGET qui précède le premier jour de la Période d'Intérêt considérée.

Si l'EURIBOR n'est pas disponible pour une Période d'Intérêts considérée, alors :

- (i) *Taux Ecran Interpolé* : l'EURIBOR applicable sera le taux (le "Taux Ecran Interpolé") qui résulte de l'interpolation sur une base linéaire entre (i) l'EURIBOR considéré pour la plus longue période (pour laquelle l'EURIBOR est diffusé) qui est inférieure à la Période d'Intérêts considérée et (ii) l'EURIBOR considéré pour la plus courte période (pour laquelle l'EURIBOR est diffusé) qui excède la Période d'Intérêts considérée (chacun fixé aux environs de 11 heures (heure de Bruxelles), le deuxième Jour TARGET qui précède le premier jour de la Période d'Intérêt considérée) pour une période égale en durée à la Période d'Intérêts considérée ;

- (ii) *Période d'Intérêts Réduite* : s'il n'est pas possible de calculer le Taux Ecran Interpolé pour cette Période d'Intérêts, alors ladite Période d'Intérêts devra (si elle est plus longue que la Période d'Intérêts de Repli applicable) être réduite à une période d'un (1) mois (la "Période d'Intérêts de Repli") et l'EURIBOR applicable à cette Période d'Intérêts réduite sera alors déterminé conformément à ce qui précède ;

- (iii) *Période d'Intérêts Réduite et Taux Ecran Historique* : si (x) la Période d'Intérêts est, après application du paragraphe (ii) ci-dessus, soit la Période d'Intérêts de Repli applicable soit une période plus courte que la Période d'Intérêts de Repli applicable et, (y) dans les deux cas, l'EURIBOR n'est pas disponible pour cette Période d'Intérêts et il n'est pas possible de calculer le Taux Ecran Interpolé, alors l'EURIBOR applicable sera le plus récent EURIBOR applicable pour une période égale en durée à la Période d'Intérêts considérée et dont la date n'est pas antérieure de plus de cinq (5) Jours Ouvrés à la Date de Détermination du Taux (le "Taux Ecran Historique") pour une durée correspondant à la Période d'Intérêts de Repli ;

- (iv) *Période d'Intérêts Réduite et Taux Ecran Historique Interpolé* : si le paragraphe (iii) ci-dessus s'applique mais qu'aucun Taux Ecran Historique n'est disponible pour la Période d'Intérêts de ce Prêt, alors l'EURIBOR applicable sera le taux qui résulte de l'interpolation sur une base linéaire entre (x) le plus récent EURIBOR applicable pour la plus longue période (pour laquelle l'EURIBOR est diffusé) qui est inférieure à la Période d'Intérêts considérée et (y) le plus récent EURIBOR applicable pour la plus courte période (pour laquelle l'EURIBOR est diffusé) qui excède la Période d'Intérêts considérée, et dont la date n'est pas antérieure de plus de cinq (5) Jours Ouvrés à la Date de Détermination du Taux (le "Taux Ecran Historique Interpolé") pour une période d'une durée égale à celle la Période d'Intérêts considérée ;

- (v) *Taux des Institutions Prêteuses de Référence* : si le paragraphe (iv) ci-dessus s'applique mais qu'il n'est pas possible de calculer le Taux Ecran Historique Interpolé, la Période d'Intérêts de ce Prêt devra, si elle a été réduite conformément au paragraphe (ii) ci-dessus, revenir à sa durée initiale et l'EURIBOR applicable sera alors déterminé comme suit :

- (1) sur la base des taux annuels auxquels des dépôts en Euros d'un montant équivalent à celui de l'Encours sont offerts sur le marché interbancaire par les banques de

premier rang aux Institutions Prêteuses de Référence pour une durée équivalente à la Période d'Intérêt concernée, tels que ces taux auront été communiqués par les Institutions Prêteuses de Référence à la demande de l'Agent ;

- (2) le taux indiqué sera alors le taux relevé aux environs de 11 heures (heure de Paris) le deuxième Jour TARGET qui précède le premier jour de la Période considérée ; et

- (3) l'Agent calculera la moyenne arithmétique (arrondie, s'il y a lieu, à la quatrième décimale après la virgule) des taux communiqués par chacune des Institutions Prêteuses de Référence dans les meilleurs délais et le résultat de ce calcul donnera l'EURIBOR applicable à la Période d'Intérêt considérée.

Il est précisé que si l'EURIBOR (ou tout Taux de Référence de Substitution) devenait inférieur à zéro, il serait réputé être égal à zéro.

Clauses contractuelles

Intérêts

- (a) en ce qui concerne le Prêt Relais, la marge applicable pour le calcul des intérêts dus au titre du Prêt Relais, à savoir :
 - (i) deux cent vingt (220) points de base durant les deux premières Périodes d'Intérêts ; puis
 - (ii) deux cent cinquante (250) points de base durant les deux Périodes d'Intérêts suivantes ; puis
 - (iii) trois cent cinquante (350) points de base à compter de la cinquième Période d'Intérêts ;
- (b) sous, réserve de stipulations du paragraphe 5.3 (*Ajustement de la Marge*), en ce qui concerne les Tranches A, la marge applicable pour le calcul des intérêts dus au titre de chaque Tranche A, à savoir deux cent cinquante (250) points de base ; et
- (c) sous, réserve de stipulations du paragraphe 5.3 (*Ajustement de la Marge*), en ce qui concerne les Tranches B, la marge applicable pour le calcul des intérêts dus au titre de chaque Tranche B, à savoir trois cent-dix (310) points de base.

Ajustement de la Marge

- (a) La Marge applicable aux Prêts de Refinancement sera ajustée semestriellement, et pour la première fois en ce qui concerne la Date de Test tombant au 30 juin 2026, en fonction de la valeur du Ratio d'Ajustement de la Marge figurant sur le Certificat remis en application du (ii) du paragraphe 12.1(g) (*Certificats*), et au titre de la Date de Test correspondante, et selon les modalités décrites ci-dessous.
- (b) Si le Certificat remis en application du (ii) du paragraphe 12.1(g) (*Certificats*) démontre qu'à la Date de Test concernée par ce Certificat, le Ratio d'Ajustement de la Marge était inférieur à deux (2,0), alors la Marge applicable à chacune des Tranches composant les Prêts de Refinancement (la "Marge Applicable") sera de plein droit majorée de cent (100) points de base.
- (c) Si, par suite de l'application du paragraphe qui précède, la Marge Applicable a été majorée de cent (100) points de base mais que le Certificat remis en application du (ii) du paragraphe 12.1(g) (*Certificats*) démontre qu'à la Date de Test suivante, le Ratio d'Ajustement de la Marge était supérieur ou égal à deux (2,0), alors la Marge Applicable sera de plein droit rétablie à son niveau initial.
- (d) Sous réserve des stipulations qui suivent, tout ajustement (à la hausse ou à la baisse) de la Marge Applicable sera effectif à compter du premier (1^{er}) jour de la Période d'Intérêts suivant immédiatement celle au cours de laquelle l'Agent aura reçu le Certificat ayant justifié cet ajustement et jusqu'au du premier (1^{er}) jour de la Période d'Intérêts suivant immédiatement celle au cours de laquelle l'Agent aura reçu le prochain Certificat remis en application du (ii) du paragraphe 12.1(g) (*Certificats*).
- (e) A défaut de réception à bonne date par l'Agent d'un Certificat devant être remis en application du (ii) du paragraphe 12.1(g) (*Certificats*), la Marge Applicable sera de plein droit majorée de cent (100) points de base à compter de la date à laquelle ce Certificat aurait dû être remis et jusqu'à la date de réception effective par l'Agent dudit Certificat (e/ les stipulations des paragraphes (b), (c) et (d) ci-dessus seront alors applicables).

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

Banque de Couverture	Désigne toute contrepartie d'un Emprunteur à un Contrat de Couverture.
Contrat de Couverture	Désigne tout contrat assurant la couverture contre le risque de variation du taux d'intérêt des Prêts et devant être conclu par les Emprunteurs conformément aux stipulations du paragraphe 12.1(q).
(q) <u>Contrat de Couverture</u> Chaque Emprunteur s'engage à conclure, renouveler ou étendre avec une ou plusieurs Banques de Couverture, au plus tard dans un délai de six (6) mois à compter de la Date de Réalisation, un ou plusieurs contrats de couverture des risques de variation de taux d'intérêt permettant de couvrir au moins deux tiers de : (i) concernant Columbus Holding, l'Encours du Prêt de Refinancement CH ; et (ii) concernant Columbus Holding 2, l'Encours du Prêt de Refinancement CH2, dans chaque cas pour une période de trois années à compter de la date de conclusion du premier desdits Contrats de Couverture et (y) contre une augmentation de l'EURIBOR de plus de cent-quatre-vingt-dix (190) points de base par rapport à l'EURIBOR existant à la Date de Signature.	

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(d) Défaut croisé

- (i) La survenance d'un défaut de paiement (le cas échéant après expiration des délais contractuels prévus pour remédier à un tel manquement) au titre de tout engagement contractuel relatif à une dette financière au sens comptable de l'un et/ou de l'autre des Emprunteurs (autre qu'au titre des Prêts), de Chargeurs et/ou d'une ou plusieurs Filiales Principales, non remédié dans un délai de dix (10) jours calendaires à compter la survenance de ce défaut de paiement ou cette déclaration d'exigibilité anticipée, pour un montant (unitaire ou cumulé) supérieur à (x) cinquante mille (50.000) Euros au niveau des Emprunteurs ou (y) un million (1.000.000) d'Euros concernant les membres du Groupe en question, à moins que les ou les Emprunteurs ou membres du Groupe concernés n'aient contesté de bonne foi l'exigibilité de ce paiement ; ou
- (ii) la déclaration de l'exigibilité anticipée de toute dette financière au sens comptable de Chargeurs et/ou d'une ou plusieurs Filiales Principales, pour un montant (unitaire ou cumulé) supérieur cinq millions (5.000.000) d'Euros à moins que le ou les membres du Groupe concernés n'aient contesté de bonne foi l'exigibilité de ce paiement ; ou
- (iii) l'un et/ou l'autre des Emprunteurs, Chargeurs et/ou toute Filiale Principale n'effectue pas à bonne date (le cas échéant après expiration des délais contractuels pour remédier à un tel manquement) le paiement de tout montant exigible de quelque nature que ce soit pour un montant unitaire ou cumulé supérieur à (x) cinquante mille (50.000) Euros en ce qui concerne les Emprunteurs ou (y) cinq millions (5.000.000) d'Euros concernant les membres du Groupe en question (à l'exception de ceux dus au titre d'engagements ou

dettes visés à l'alinéa (i) ci-dessus ou des sommes dues au titre d'une décision de justice ou sentence arbitrale visée au paragraphe 14.1(k) (*Litiges*) ci-après), à moins que les ou les Emprunteurs ou membres du Groupe concernés n'aient contesté de bonne foi l'exigibilité de ce paiement en fournissant à l'Agent un justificatif de cette contestation et qu'il n'ait pas encore été prononcé de décision exécutoire non susceptible de recours suspensif à l'encontre de la ou des entités concernées.

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

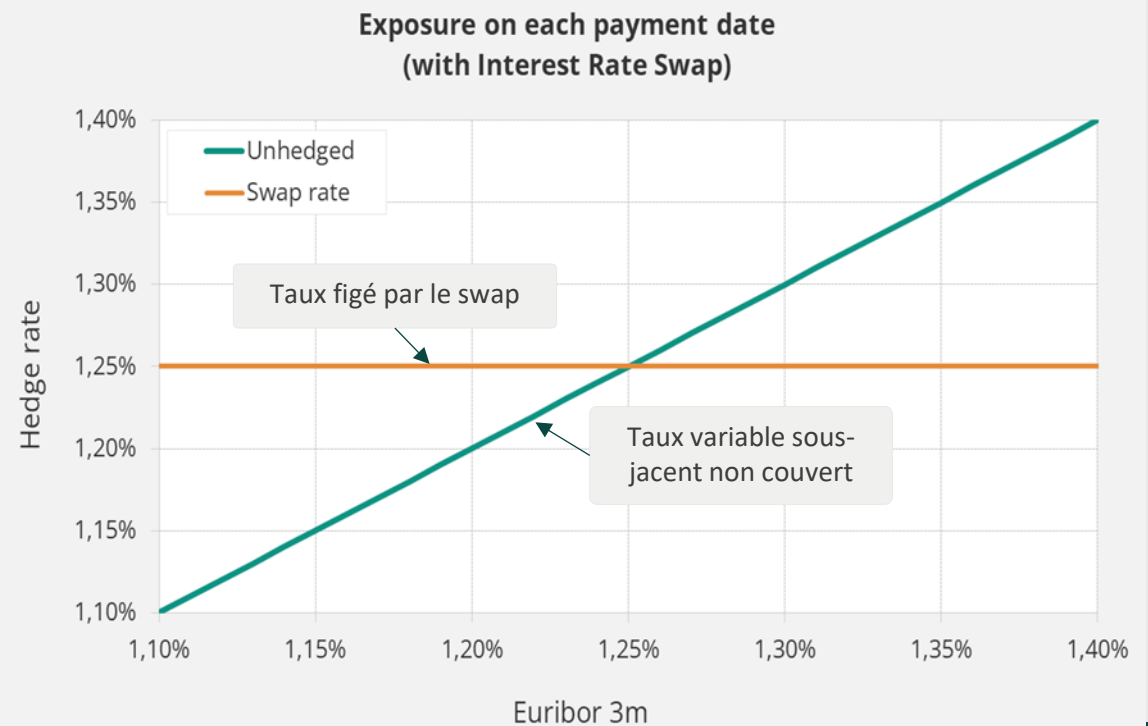
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

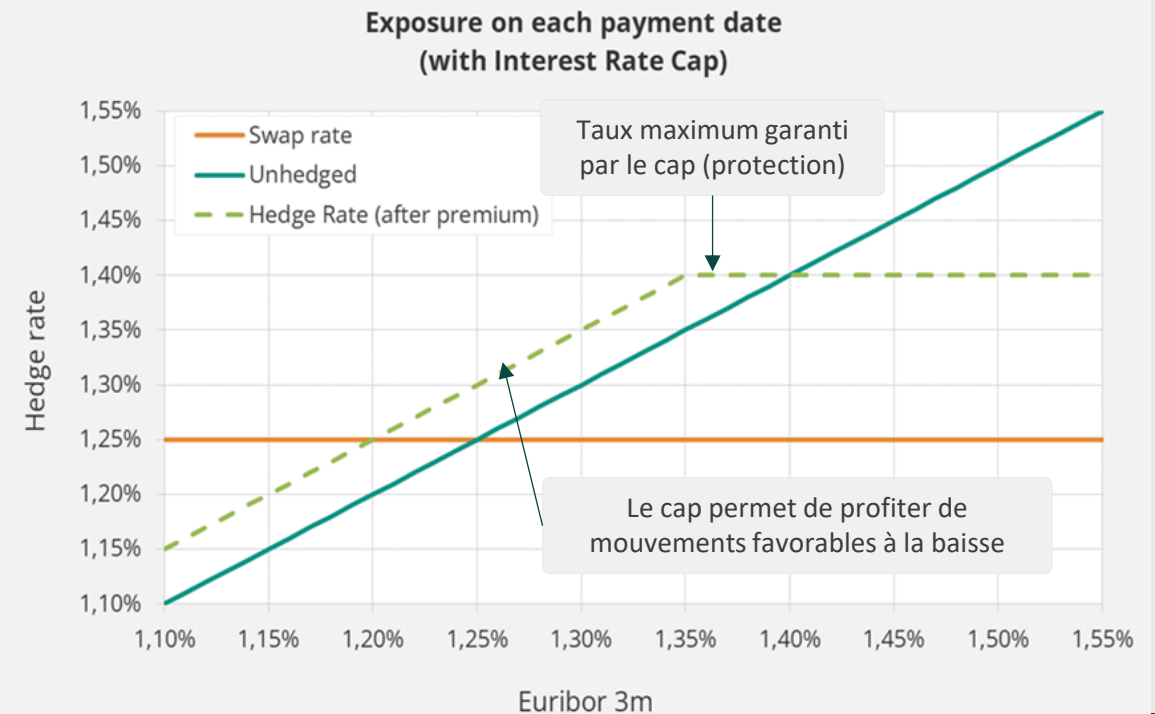
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

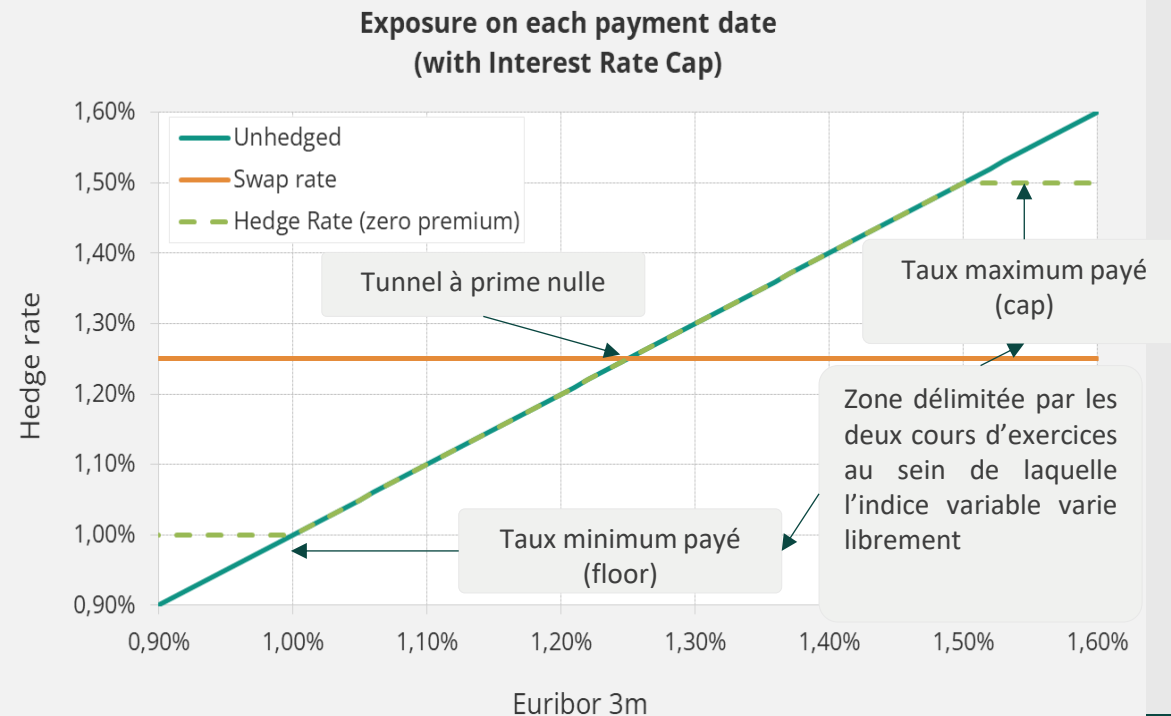
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclément anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

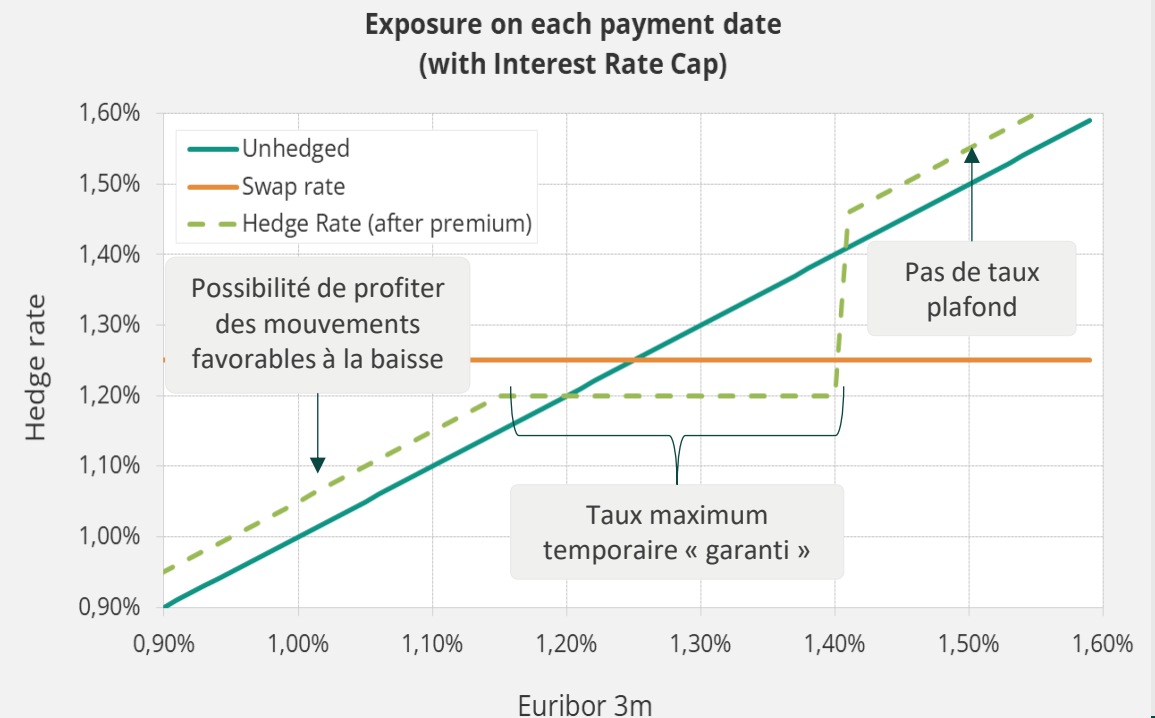
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

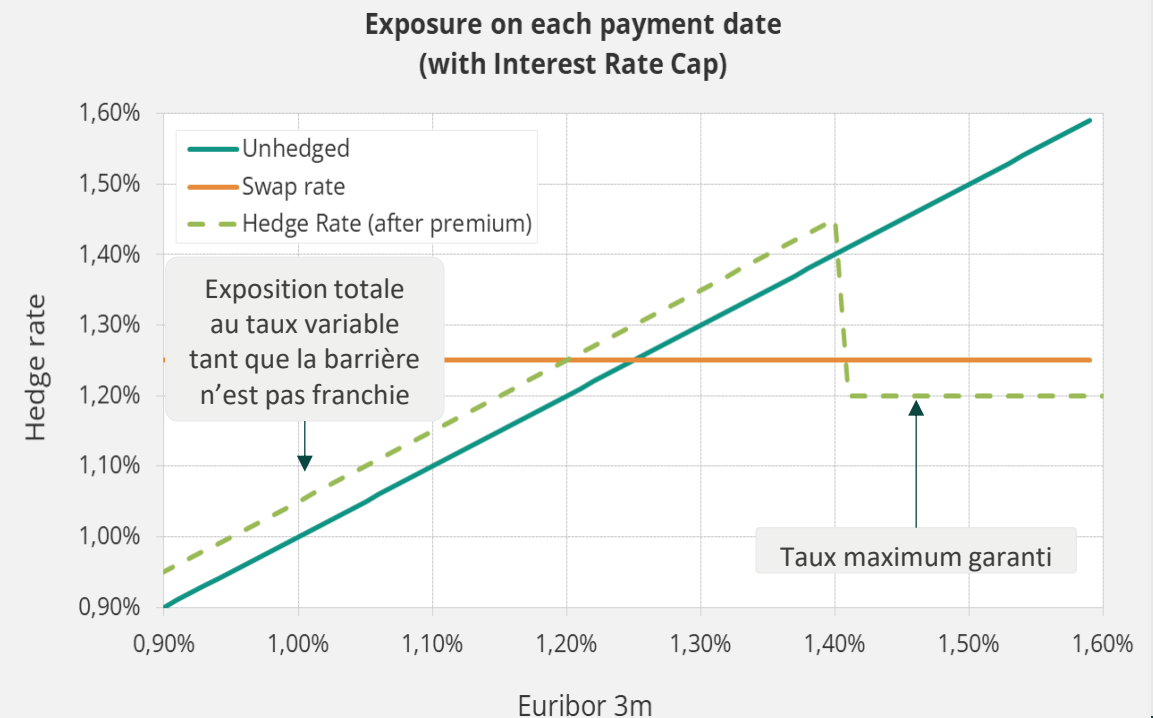
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

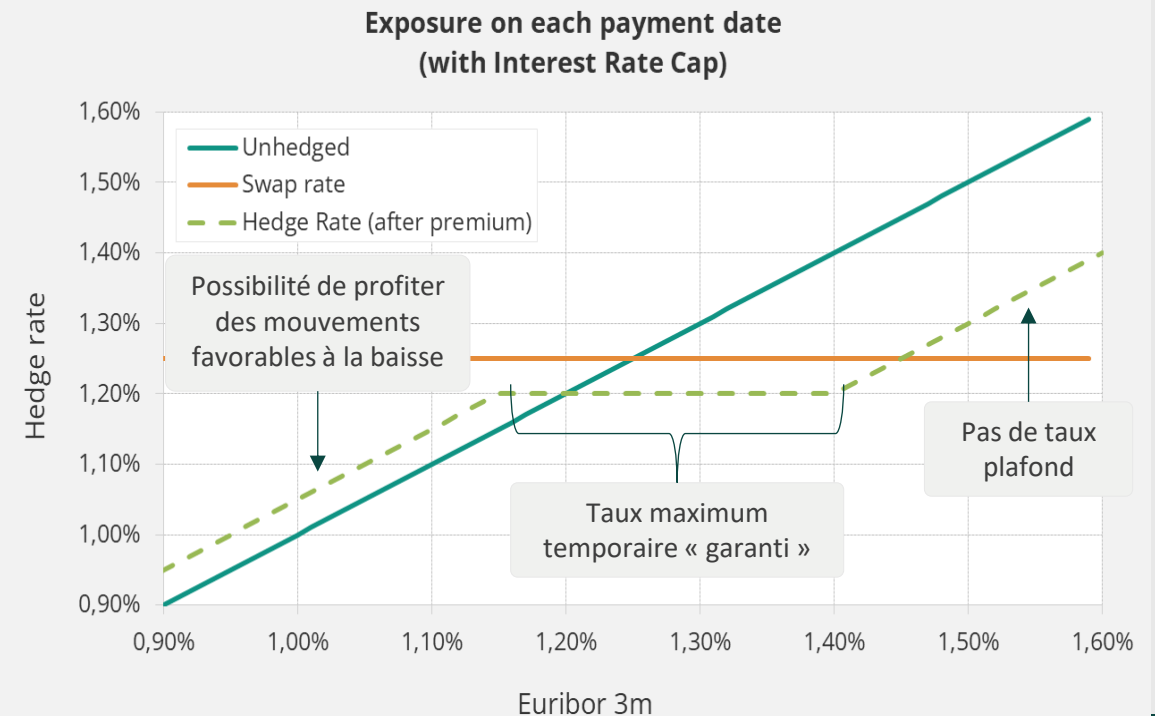
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.